—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Presbytère S.-Joachim 9916 110e rue 136 Dec. 31

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 22 FEVRIER 1933 No 16.

Chez nous et ailleurs

OTTAWA.—M. Félix Desrochers, adjoint du bibliothécaire de la cité de Montréal, a été nommé bibliothécaire français du parlement fédral. Il succède à feu M. de la Broquerie Taché.

OTTAWA.—Le très hon. Francis-A. Anglin, P.C., LL.D., G.C.S.G., a annoncé samedi qu'il prenait sa retraite comme juge en chef du Canada. Sa santé laisse à désirer depuis quelque temps. Sa démission entrera en vigueur le 28 février prochain.

OTTAWA.—Vendredi était le 14e anniversaire de la mort de sir Wilfrid Laurier. Au nom des femmes libérales de Toronto, la "sénatrice" Cairine Wilson a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument élevé à Laurier sur la colline parlementaire.

CHICOUTIMI—Le presbytère de la paroisse de St-Ambroise, près d'ici, a été détruit par un incendie après la grand'messe. Un cour-circuit dans le système d'éclairage électrique aurait mis le feu à la construction qui a été entièrement détruite ainsi que tout ce qu'elle contenait.

WINNIPEG—La session du Parlement manitobain s'est ouverte mardi, le 14 courant. Dans le discours du Trône, le gouvernement libéral-progressiste de M. Bracken, a demandé le secours de tous les partis, afin de résoudre les problèmes économiques et financiers du Manitoba.

WASHINGTON.—Le Sénat a décidé d'accorder la franchise postale à Mme Calvin Coolidge, veuve de l'ancien président. Il en est ainsi pour les veuves des présidents des Etats-Unis; en outre, il leur est alloué habituellement une pension annuelle de $5,000.

CHICAGO.—Un dentiste de Chicago, le Dr E. W. Edlund, vient de révéler qu'il avait en sa possession une lettre anonyme inédite adressée au président Abraham Lincoln. Cette lettre contenait des menaces de mort et fut adressée à Lincoln l'année de sa nomination à la présidence. Le Dr Edlund croit qu'elle fut envoyée par l'assassin de Lincoln, John Wilkes Booth.

DENVER, Colo.—La police fouille systématiquement, depuis mercredi dernier, toutes les maisons de rapport et maisons de pension de Denver, pour essayer de localiser les deux individus qui dans la journée ont enlevé M. Charles Boettcher, un riche courtier en placement, et laissé entre les mains de sa femme une note réclamant une rançon de $60,000.

HOLLYWOOD.—Si les conseils de la police sont suivis, l'éclat des bijoux et le brillant des fourrures d'hermine diminueront dans Hollywood. Le chef de la police de Los Angeles, le lieutenant Frank James, a déclaré que si le monde du cinéma désire éviter la répétition de nombreux vols, il devra s'abstenir de se pavaner avec atours somptueux.

CITE DU VATICAN.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a consenti pour la première fois de sa vie, à poser devant l'appareil cinématographique. Après l'inauguration d'un nouveau système radiotéléphonique entre le Vatican et le château papal de Gandolfo, le Pape en compagnie de Marconi, le célèbre inventeur italien, s'est arrêté devant une rangée d'appareils et a dit quelques mots à son compagnon pendant que l'on tournait la prise de vues. Marconi dit aussi un mot de la radiophonie à ondes courtes.

PARIS.—Des milliers de magasins et même de restaurants ont été fermés la semaine dernière à Paris et dans toutes les parties de la France pour protester contre la hausse des taxes. Les contribuables ont convoqué des assemblées à Paris et en province.

BERLIN.—Malgré la montée au pouvoir d'Adolf Hitler, les juifs du pays sont convaincus qu'ils ne seront pas frustrés de leurs droits de citoyens allemands grâce à la protection du président Hindenburg. Des menaces de persécution ont été répandues par certains partisans d'Hitler.

MOSCOU.—On annonce que la France et la Russie ont signé le pacte de non-agression approuvé par les deux gouvernements en novembre dernier.

TOKIO.—Le gouvernement a déclaré mercredi que le Japon a formellement cessé ses négociations avec la Société des Nations au sujet de la Mandchourie. On ne croit pas toutefois que le Japon se retire de la Société des Nations avant un mois.

Six nouveaux cardinaux le 13 mars prochain

En plus de Mgr Villeneuve, cinq autres archevêques recevront la pourpre cardinalice

CITE VATICANE.—On a annoncé officiellement la semaine dernière que S. Exc. Mgr Pietro Fumasoni-Biondi, délégué apostolique à Washington, et S. Exc. Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, seront créés cardinaux au Consistoire secret du 13 mars prochain.

Seront aussi élevés à la dignité cardinalice, au même consistoire, S. Exc. Mgr T. Innitzer, archevêque de Vienne, Autriche; S. Exc. Mgr Elie dalla Costa, archevêque de Florence, Italie; S. Exc. Mgr Maurille Fossati, archevêque de Turin, Italie, et S. Exc. Mgr Ange-Marie Dolci, archevêque Dolci, archevêque titulaire de Hierapolis, et nonce papal en Roumanie.

Le consistoire du 13 mars prochain sera le premier depuis le 30 juin 1930, alors que furent nommés au Sacré-Collège les cardinaux Leme da Silveira Cintra, Marchetti, Rossi, Sérafini et Liénart.

Par la mort du cardinal Fruhwirth, la semaine dernière, le Sacré-Collège ne comprenait plus que 52 membres, 26 Italiens et 26 étrangers. Avec les nouvelles nominations, il se composera de 58 cardinaux, 30 italiens et 28 étrangers.

La crise durera encore dix ans

C'est ce que pense M. N. Chamberlain

LONDRES.—Neville Chamberlain, Chancelier de l'Echiquier, a dit en Chambre des Communes, ces jours-ci, que la réduction du chômage à un chiffre relativement minime ne peut pas être prévue avant dix ans.

Le chancelier répondait à une motion de censure présentée contre le gouvernement par George Lansbury, vieux chef travailliste, à l'effet que l'administration n'avait pas réglé la question du chômage. La motion fut défaite à un vote de 414 à 49. M. Lansbury avait suggéré que le chômage pouvait être solutionné si la production se faisait pour "l'usage de l'humanité" et non pour des profits privés.

Le quatrième cardinal canadien



S. Exc. Mgr J.-M. RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I., archevêque de Québec, qui sera créé cardinal au Consistoire secret du 13 mars prochain.

L'Univ. d'Ottawa honore le R. P. T. Labouré, O.M.I.

Le supérieur général des Oblats reçoit le titre de Docteur en Droit

OTTAWA.—L'Université d'Ottawa a honoré de façon insigne jeudi après-midi le Rév. Père Théodore Labouré, O.M.I., D. Ph., D.Th., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Au cours d'une magnifique réception en l'honneur du Père Labouré, à l'Université même, le titre de Docteur en Droit, "honoris causa", lui fut conféré. En sa qualité de Chancelier de l'Université, S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, remit le diplôme au Père Labouré.

La réception fut faite par les élèves de l'Université. La cérémonie fut des plus imposantes. Elle eut lieu dans la vaste rotonde de l'Université, qui avait été artistiquement décorée pour la circonstance. Le nouveau Docteur en Droit, les membres du Sénat de l'Université et les finissants de la Faculté des Arts avaient revêtu les toges académiques, ce qui donnait un éclat particulier à la cérémonie.

Des adresses furent présentées en anglais et en français par les élèves. Monseigneur l'archevêque adressa quelques paroles et le Père Labouré répondit dans les deux langues.

La discorde règne chez les Soviets

Plusieurs membres de l'opposition sont déportés en Sibérie

RIGA.—On mande de Moscou que le Bureau politique du parti communiste vient de condamner à la déportation en Sibérie plusieurs membres de l'opposition, notamment Zinovieff, ancien président de la troisième Internationale; Kameneff, leader de l'opposition, et Schmidt, ancien président, par intérim, du Conseil des commissaires du peuple.

Un mot de Staline explique ces mesures:

"Les camarades qui préconisent l'apaisement de la guerre de classe sont des dégénérés ou des traitres qu'il faut chasser du parti."

Chronique de l'A.C.F.A.

La chronique de cette semaine étant un peu longue, nous remettons à la semaine prochaine la continuation de l'étude de notre constitution.

* * *

L'A.C.F.A. est-elle florissante? Telle est la question qui se pose assez souvent en certains milieux. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de se renseigner sur l'état financier de l'Association le savent. Mais il est absolument impossible de juger une Association simplement par son côté financier, bien que la question pécuniaire affecte chacun de nos membres durant ces temps de crise.

L'Association va de l'avant! Elle avance lentement mais sûrement. Nous annoncions la semaine dernière une autre innovation: Nous allons faire connaitre aux membres des différents cercles ce qui se passe dans les autres cercles de l'Association. Cependant, pour ce faire, il nous faudra encore une fois, faire appel à la bonne volonté de tous nos membres, mais surtout des secrétaires des cercles, à qui nous devrons demander de sacrifier quelques minutes de travail supplémentaire chaque mois, afin de nous faire parvenir les renseignements dont nous aurons besoin pour la publication des rapports des initiatives des cercles.

Nous ne nous engageons pas à continuer la publication de ces rapports si nous ne pouvons pas recevoir la coopération des cercles à ce sujet. Premièrement, il faut que les secrétaires consentent à nous faire parvenir les rapports, mais pour avoir des rapports, il faut avoir des assemblées. Nous avons pensé que ces échanges d'idées entre les différents cercles ne pourraient qu'activer la vie intense que devraient vivre nos cercles. L'an dernier, tout aussi bien que les années précédentes, nous a révélé un fait assez regrettable: on a remarqué que plusieurs cercles n'ont donné aucun signe de vie. Il est assez facile d'en découvrir la cause: la majorité de ces centres qui n'ont rien fait pour l'Association, n'ont pas tenu d'assemblée. Ils se sont simplement contentés de laisser travailler les autres et de leur laisser porter tout le fardeau moral, et financier. Durant le cours de l'année dernière, nous avons inauguré le système des lettres circulaires afin de rendre les assemblées des cercles plus intéressantes et de faire du travail pratique. Plusieurs cercles nous ont supporté loyalement durant toute l'année.

Nous inaugurons maintenant la publication des rapports des assemblées des cercles, et nous posons cette question aux membres et officiers: Vous intéressez-vous à ce qu'un rapport mensuel favorable de votre cercle soit publié chaque mois? Si oui, la ligne de conduite est bien simple: convoquez des assemblées mensuelles et voyez à ce que le secrétaire fasse parvenir son rapport en temps.

Ceci exigera des sacrifices, nous le savons. Mais dans l'accomplissement du travail quotidien, ne sommes-nous pas tous obligés de faire des sacrifices? Plus souvent qu'autrement, ces sacrifices nous répugnent, mais si nous voulons gagner notre pain, il faut les accomplir. Et ces sacrifices deviennent un cas de nécessité. La même chose s'applique à notre Association. Si nous voulons vivre, nous devrons faire ce qui nous déplait de même que ce qui nous plait. Mais il y a là aussi nécessité. Alors pourquoi ne pas y mettre un peu de générosité, et consentir à ces sacrifices volontairement? Certaines gens pensent que lorsque la cotisation est payée, le devoir est accompli. Ils ne croient pas qu'il y a autre chose à faire.

Et même en payant leur cotisation, plusieurs personnes ne comprennent pas assez ce qu'elles font.

Que les membres n'oublient pas ceci: lorsqu'ils paient leur cotisation, qu'ils ne disent rien, ou même rechignent un peu (pour ne pas perdre une habitude),—qu'ils sachent bien que leur geste est très éloquent. C'est comme s'ils disaient: "Ne suis-je pas plus que les ennemis de l'Eglise et de ma race qui paient à leurs loges une contribution beaucoup plus élevée que la mienne? Eux seuls ont-ils le privilège de contribuer à leur mouvement? Je veux, moi aussi, aider autrement que par des paroles notre survivance dans cette partie du pays.

L'A.C.F.A. est notre mouvement et il doit l'être pour chaque Canadien français. Même en dépit des conditions difficiles, le libre paiement de ma cotisation est le signe sensible de ma fière allégeance à mon Association." Nous espérons que cette année, pas un seul cercle n'arrivera avec moins de 75 pour cent de l'objectif que nous enverrons à chaque cercle avant la fin du mois si possible.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

La session fédérale

M. Mackenzie veut convertir la dette — Une banque centrale—Projet de loi contre l'article 98 du code criminel—Echéances canadiennes—Etc.

OTTAWA.—Le lancement d'un emprunt fédéral de conversion—"volontaire de préférence, mais obligatoire s'il le faut", a été recommandé à la Chambre des Communes par l'hon. Ian Mackenzie, ministre de l'ancienne administration libérale.

"Nous devons réduire notre dette", dit le député de Vancouver en passant pendant une quarantaine de minutes la situation financière en revue. "Les dettes fédérales, provinciales et municipales écrasent le peuple canadien, dit-il, et il faut de toute nécessité que le gouvernement envisage la situation avec courage et vision. Je recommande un gros emprunt de conversion en ce pays, volontaire si possible, mais obligatoire si c'est nécessaire. En Australie, l'emprunt fut obligatoire jusqu'à concurrence de 17,5000,000 livres sterling. La coercition est chose déplorable, mais il faudrait y recourir si l'emprunt n'était pas souscrit volontairement".

Le député de Vancouver a également suggéré l'établissement d'une banque centrale "pour régler toute la politique des banques en ce pays", ainsi que la réduction en bloc des taux d'intérêt, à commencer par les dépôts des caisses d'épargne, puis les intérêts chargés par les compagnies de fiducie, de prêts, et la suspension, si nécessaire, du rachat des billets du Canada en or".

M. Mackenzie prit la parole alors que la Chambre discutait une résolution introduite par M. William Irvine, fermier-uni, de Wetaskiwin, suggérant au comité des banques et du commerce de procéder à une revision générale de la loi des banques, et recommandant d'abandonner l'étalon-or et d'aviser aux moyens à prendre pour réduire la dette domestique.

M. J. S. Woodsworth veut faire rappeler l'article 98

M. James S. Woodsworth, chef de la Fédération du Commonwealth Coopératif, a enregistré un point à la Chambre des Communes, lorsqu'il est parvenu à introduire un bill proposant de rappeler le fameux article 98 du code criminel, concernant les assemblées illégales.

Au milieu de nombreuses interruptions, de points d'ordre et d'altercations avec le président Black, le chef de la F.C.C. a réussi là où il avait échoué l'an dernier.

Une courte allusion de M. Woodsworth aux huit communistes de Toronto qui sont actuellement au pénitencier de Portsmouth, provoqua les interruptions. "Il y a huit hommes au pénitencier, dit-il, qui purgent une sentence pour avoir violé cette loi. Cette mesure a une telle portée, que ces hommes sont coupables de "non commencement d'exécution", et. . ."

Le président décida que ce langage ne convenait pas à la Chambre, et que M. Woodsworth avait expliqué son bill suffisamment. "Aucun argument ne me fera changer d'idée", ajouta le président.

"Jetez-le dehors", cria un conservateur, quand M. Woodsworth voulut reprendre la discussion, mais le président déclara: "J'ai suffisamment d'explications". Il arrêta donc toute discussion et le bill, au milieu des rires ironiques des conservateurs, fut placé officiellement devant la Chambre. Il sera discuté plus tard.

Les échéances du Canada

Les échéances du Canada, cette année, atteindront le total de $279,-971,850, suivant un rapport déposé sur la table de la Chambre des Communes en réponse à une question de l'hon. Ian Mackenzie, libéral, de Vancouver-centre. L'intérêt sur la dette du Dominion au cours de l'année représente $132,804,100, ce qui forme le grand total de $412,775,950.

En plus de la dette fédérale, les obligations garanties par le Canada et échéant cette année atteignent le chiffre de $47,501,616.

A même la dette entière et directe du gouvernement fédéral, $2,013,201,-570, ou 74.13 pour cent, sont payables

(suite à la page 4)

Un attentat contre Roosevelt

L'anarchiste Zingara manque le président-élu des Etats-Unis mais blesse cinq personnes dont le maire de Chicago, gravement atteint à l'abdomen

MIAMI, Floride.—Un anarchiste du nom de Zingara qui prétend nourrir de la haine contre tous les gouvernements, a tenté mercredi soir, d'assassiner le président-élu, Franklin D. Roosevelt. Il a manqué son coup, mais il a blessé cinq personnes qui entouraient le président, entre autres le maire de Chicago, M. Anton Cermak.

L'auteur de l'attentat, un individu du nom de Zingara, a fait feu dans le groupe qui entourait l'automobile du président à bord du yacht de M. Vincent Astor, après avoir prononcé un bref discours au Bay Front Park. Les cinq coups tirés par Zingara ont tous porté si aucun d'eux n'a atteint le président-élu. Les cinq victimes sont le maire Anton Cermak de Chicago, grave blessure à l'abdomen, William Sinnott, un policier de New York, légère blessure au cuir chevelu; Russell Caldwell, de Miami, une blessure à la tête; Mme Joe H. Gill, femme du président de la Florida Power and Light Co., grave blessure à l'abdomen; Mlle Margaret Kruis, Newark, New Jersey, une blessure à la tête.

Ces coups de revolver jetèrent la confusion dans la foule. Ce fut une femme, Mme W. F. Cross, de Miami, qui saisit l'assassin au bras et leva le revolver en l'air pour qu'il ne lui fût possible d'atteindre personne. Plusieurs hommes se jetèrent aussitôt sur l'auteur de l'attentat que les policiers durent protéger contre la foule. Zingara, qui se trouvait monté sur le même banc que Mme Cross, a fait feu par-dessus l'épaule de Rex Saffer, l'un des correspondants de l'Associated Press.

Zingara a été condamné à l'emprisonnement pour une durée de 80 ans.

OTTAWA.—Le sénateur Pascal Poirier a eu 81 ans mercredi. Il fait partie de la Chambre haute depuis 1885.

La session provinciale

Une suggestion de M. D. M. Duggan — MM. Baker, White, Gibbs, Hindsley, Matheson parlent—Une résolution de M. J. M. Déchène

Prenant part au débat sur le discours du trône, M. D. M. Duggan, chef conservateur, dit que le gouvernement devait prendre des mesures énergiques et immédiates s'il voulait empêcher que la province ne fasse faillite. A cet effet, il suggéra la nomination d'un comité formé par des membres de la législature et chargé d'étudier toutes les phases du rajustement des dettes, de concert avec un comité du gouvernement fédéral. Si la chose était nécessaire, la législature albertaine pourrait ajourner jusqu'au jour où le rapport de ce comité pourrait lui être soumis. C'est alors que nous pourrions prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement du rajustement des dettes, dit M. Duggan.

Le comité du gouvernement albertain pourrait présenter et expliquer toutes les phases de la situation relative aux dettes au comité fédéral qui étudie présentement cette question. En même temps, il pourrait tenir des conférences avec les principaux groupes de créanciers et partant tracer un plan favorable à la liquidation des dettes privées et publiques de cette province.

Les chiffres cités par M. Duggan montrent que la dette publique de la province se chiffre par $232,338,617.

M. Duggan déclara qu'il était fortement opposé à la "C.C.F." à cause de sa politique telle qu'énoncée par ses chefs. Il dit aussi que les membres du gouvernement devraient définir nettement leur attitude en regard de la politique de la "C.C.F." S'ils s'engagent, ajouta-t-il, à éloigner le fardeau que la socialisation des terres de cette province mettrait sur ses épaules, s'ils écartent les dangereux empiètements que les chefs de la "C.C.F." veulent faire dans notre vie provinciale, ils peuvent être assurés de la plus entière coopération de la part des membres libéraux et conservateurs de cette chambre. M. Duggan fit ensuite des compliments à M. Ronning, député de Camrose, pour avoir déclaré clairement qu'il était un partisan de la C.C.F. Si la majorité des membres de cette chambre croient que le programme "C.C.F." ramènera la prospérité, le bonheur et le contentement parmi le peuple, il me semble alors que cette législature doit élaborer les projets de loi nécessaires à l'application du programme "C.C.F." Ici, M. Duggan rappelle que l'expérience de la politique socialiste en Australie a mal servi les intérêts de cette contrée. C'est pourquoi elle est revenue à une plus saine compréhension des faits économiques, trouvant son salut financier dans la fusion de partis modérés et non à tendances radicales.

M. Duggan parla aussi longuement du problème des dettes qui accablent la province et proposa comme nous l'avons mentionné plus haut la nomination d'un comité qui étudierait ce problème.

L'hon. Perren Baker

Très en verve, l'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation, poursuivant le débat sur le discours du trône, déclara que la récente tournée des "trois mousquetaires" du parti libéral, dans le sud de la province, avait fait complètement faillite. Il dit qu'ils avaient condamné le gouvernement en bloc, mais que MM. Howson, Webster et Boylen avaient oublié de préconiser une politique constructive. Le ministre s'attaqua surtout à M. Howson, lui reprochant son attitude sur les questions publiques et l'absence des qualités essentielles qui sont nécessaires à un homme qui aspire à devenir le premier ministre de sa province. Le ministre dit que la déclaration faite par M. Howson au sujet de la condition de la population albertaine était absurde.

Faisant allusion aux remarques émises par M. Howson au sujet de l'existence d'un parti "C.C.F." dans cette province, M. Baker déclara que

(Suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Les vrais chefs

Hérauts du Christ dans leurs discours ou leurs poèmes!
O peuple, tes vrais chefs, ce sont les recueillis
Qui mettent au pressoir chacun lambeau de l'heure,
Ceux qu'une tâche ardue avant l'âge a vieillis,

Et dont le front est lourd de pensers qui demeurent.
Peuple, tes vrais amis, ce sont les envolés
Qui pour les champs d'azur s'exilent de la terre,
Aigles dont le regard plonge aux cieux étoilés,

Ames dont le désir s'assouvit de mystère.
Peuple, tes guides sûrs, ce sont tes écrivains
Pour qui la voix du pape est la règle suprême;
Ce sont tes orateurs, tes poètes divins,

Tels sont, aux jours mauvais, les nautoniers vaillants
Qui, loin des bords déserts où brille un faux mirage,
Malgré la nuit profonde et la clameur des vents,
Conduisent ton esquif vers d'idéales plages.

Voilà tes bienfaiteurs, qui rayonnent encor,
Méconnus ou défunts, la lumière et la vie;
Ils sont tes ouvriers de paix et d'harmonie:
Honore-les, vivants; prie pour eux, s'ils sont morts!

Arthur LACASSE, ptre.

Femmes aimables

Qu'elles sont rares les vieilles femmes aimables, celles qui en vieillissant ont conservé les roses de l'adolescence et de la jeunesse et ont laissé tomber les épines protectrices qui jadis défendaient leur beauté.

Il y en a pourtant et quand vous les rencontrez, vous vous surprenez à dire:

Comment ont-elles fait?

Comment? Ecoutez l'expérience; la plus sage de toutes les reines du royaume intime:

—J'ai appris à pardonner et à oublier tout ce qui m'était désagréable.

—Je ne me suis jamais laissée dominer par mes nerfs; et j'ai réussi à ne jamais énerver mes amis.

—J'ai possédé le secret de ne penser d'autrui que des choses bonnes et de ne lui dire que d'agréables.

—Je n'attendais rien de mes amis.

—J'ai fait de bon coeur tout ce que j'ai entrepris, je m'y suis appliquée et je n'ai pas laissé "la proie pour l'ombre".

—J'ai rêvé d'exquises choses et j'ai caressé les plus chères illusions, ce qui a rendu ma vie aussi gaie que le plus agréable des voyages.

—J'ai eu pitié des pauvres et j'ai sympathisé avec les malheureux, comparant mon sort au leur et remerciant Dieu, chaque jour de m'avoir fait ce que je suis.

—Voilà pourquoi je suis restée gaie et jeune en dépit des années, des sacrifices et des croix; autant de jalons "qui conduisent à la véritable vie".

L'écho

Rôdant, triste et solitaire,
Dans la forêt du mystère,
J'ai crié, le coeur très las:
—La vie est triste ici-bas! . .
L'écho m'a répondu:—Bah!

J'ai dit d'une voix touchante:
—Echo, la vie est méchante!
L'écho m'a répondu:—Chante!

Echo! écho des grands bois,
Lourde, trop lourde est ma croix!
L'écho m'a répondu:—Crois!

—La haine en moi va germer,
Dois-je rire ou blasphémer? . . .
Et l'écho m'a dit:—Aimer!

Comme l'écho des grands bois
Me conseilla de le faire,
J'aime, je chante et je crois,
Et je suis heureux sur terre!

Théodore Botrel.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. Vendredi, le 10 février. Il est trois heures; c'est l'heure de l'Avant-Garde. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, tout est mis à l'ordre dans la classe. Notre dévouée Soeur directrice générale ainsi que la directrice du cercle sont présentes.

La prière terminée nous portons fièrement la main au front pour saluer notre drapeau, qui occupe la place d'honneur à chaque réunion. Après la lecture des minutes, Mlle la secrétaire nous fait part du message de nos amis de l'école de Falher tel qu'inséré dans la Survivance. Nous avons grande hâte de les voir "chez nous" et de leur rendre, ainsi qu'aux bonnes religieuses, les amabilités avec lesquelles ils nous ont reçus ce beau soir "au clair de la lune".

Puis vient le compte-rendu des points de classe; l'intérêt et l'anxiété tout à la fois se peignent sur toutes les figures. On se demande si les deux camps seront à l'honneur encore cette semaine. Le résultat ne se fait pas attendre. Le camp St-Léon maintient la première place depuis Noël; mais, la semaine dernière, la différence de la moyenne du camp St-Guy n'étant que de deux points, il fut décidé d'arborer les deux oriflammes; et voilà que la même situation se présente aujourd'hui, ce qui prouve une grande bonne voolnté et de véritables efforts de part et d'autre; à cette nouvelle les fronts se dérident et un sourire de satisfaction illumine toutes les figures. Nous souhaitons voir bien longtemps ces deux étendards déployés dans notre classe.

Le travail littéraire présenté par les élèves du cours supérieur traite sur deux sujets chers à tout coeur canadien.
Trois membres de l'exécutif général nous font entendre la poésie de Mlle Rose Boulet harmonisée sur l'air de "La feuille d'érable". C'est du bon pain de chez nous, et nous le goûtons beaucoup.

Vient maintenant le moment des discussions. Il est proposé que la semaine prochaine soit une semaine de "Réflexions nationales" ce qui doit être entendu comme suit: Chaque membre devra se faire un devoir d'observer, à la maison aussi bien qu'à l'école et ailleurs, si le caractère français prédomine, et devra réfléchir sur les moyens à prendre pour en arriver là. Le résultat de ces observations et réflexions, plus les moyens d'améliorer, s'il y a lieu, seront discutés à la prochaine réunion. De tout ceci découlera nécessairement la semaine d'Action nationale. Nos deux directrices applaudissent à ce geste et ne manquent pas d'encourager le mouvement. Pour mettre le comble au plaisir de la séance, on organise une partie de cartes qui dure. . . vingt minutes. Il ne faut pas demander s'il y a de l'entrain; on nous dit que c'est le prélude d'une autre qui sera plus longue.

Lorsque, la prière et le chant national terminés, on se prépare à retourner au foyer, un chuchotement se fait entendre: "Il devrait y avoir de l'Avant-Garde tous les jours" Voilà qui en dit beaucoup, n'est-ce pas? Au lecteur de juger si les jeunes donneliens aiment leur belle association.

Marguerite Forcier, IXe année.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Fidèles à la résolution passée lors du dernier Congrès. les Avant-Gardistes de Falher se rendent à la salle paroissiale pour leur réunion générale, laquelle doit avoir lieu le premier mardi de chaque mois. En février, l'assemblée s'est donc tenue le 7 au soir.

Le R. P. Lajoie, O.M.I., notre toujours si dévoué pasteur, nous procure le bonheur de venir passer cette veillée avec nous.

La prière ouvre la séance. M. Emile Gamache, vice-président, en l'absence de M. le président, demande la lecture des minutes, lesquelles sont adoptées sur proposition de Mlle Florence Gamache et de Mlle Eva Desfossés. Mlle Lucienne Morin, secrétaire générale, lit les lettres reçues depuis la dernière réunion générale; la première est de la Rév. Mère Marie de Saint-Barthélemy, supérieure générale des Soeurs de Sainte-Croix; la deuxième, des Avant-Gardistes de Bonnyville la troisième des membres de Saint-Vincent. Heureuse correspondance, puisses-tu créer un lien solide entre les jeunes de l'Alberta, c'est notre grand désir.

Nous poursuivons l'étude de nos constitutions; les nombres 15, 16, 17, 18, 19, 20, qui traitent de l'Exécutif général de l'école, sont expliqués par les membres des cercles Sacré-Coeur et Saint-Jean-Baptiste. A nous de mettre notre conduite en conformité avec nos règles à mesure que nous les composons.

Au cours de cette soirée, les propositions suivantes sont acceptées:

1. Proposé par Mlle Andréanna Roy, secondé par Mlle Blanche Constantin: "Qu'un vote de félicitations soit envoyé aux Avant-Gardistes de Saint-François d'Assise."

2. Proposé par M. Antoine Bugeaud, secondé par M. Maurice Martineau: "Que chaque cercle possède l'image de son titulaire."

3. Proposé par Mlle Fernande Boris, secondé par Mlle Yvette Viens: "Que nous ayons un morceau de musique à la prochaine réunion générale."

4. Proposé par Mlle Blanche Aubin, secondé par Mlle Germaine Guindon, "Qu'une composition par cercle soit lue à la prochaine assemblée."

5. Proposé par Mlle Irène Leblanc, secondé par Mlle Marcelle Bugeaud, "Que nos réunions générales soient agrémentées de chants canadiens".

Voici maintenant la liste des sujets de composition votés pour le mois de février:

Cercle Sacré-Coeur: 1. Conseils relatifs à la formation d'une bonne bibliothèque; 2. Développement du proverbe: "Ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui."

Cercle St-Jean-Baptiste: 1. Les dangers de l'alcool; 2. Discussion du proverbe: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi."

Cercle Sainte-Anne: 1. Les leçons que me donne l'horloge; 2. Ce que fait le bon cultivateur.

Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur, 1. Les devoirs d'un Avant-Gardiste envers ses bons parents; 2. Lettre à un ami pour lui parler de son cercle.

Nous entonnons de toute notre âme, notre beau chant de l'Avant-Garde: "Oui, soyons fiers de l'Avant-Garde; portons bien haut notre drapeau."

Un magnifique travail sur: "Comment faire pondre les poules en hiver?" nous est lu par Mlle Evangéline Charest. A nous, fermiers et fermières de demain, de retenir es bons conseils que nous donne a vice-présidente du cercle St-Jean-Baptiste.

Mlle Adréanna Roy, secrétaire du cercle Ste-Anne, nous relate la fondation de Falher; ce travail est très intéressant et mérite à l'auteur tous nos applaudissements.

Invité par M. le vice-président, M. Bernard Viens, l'heureux gagnant du dernier concours des jeunes éleveurs, nous donne le récit de son voyage à travers le Canada. M. Bernard Viens est fort pratique dans le compte-rendu qu'il nous présente. Il souhaite à ses jeunes confrères des clubs agricoles le même avantage. Nous le remercions beaucoup d'avoir bien voulu nous faire partager les connaissances acquises au cours de cette excursion.

Nous avons le plaisir d'entendre le R. P. Lajoie, notre président honoraire, toujours si sympathique envers la jeunesse. Notre dévoué pasteur nous remercie du travail présenté ce soir; il félicite tout spécialement M. Bernard Viens de la bonne volonté dont il a fait preuve durant sa conférence; puis il insiste sur l'attachement à la langue maternelle bien qu'il ne faille pas négliger les autres langues. Il y a nécessité d'apprendre très bien les deux langues officielles du pays dans lequel nous vivons. Nous avons donc tous les encouragements de notre bon Père. Puissions-nous toujours être fidèles à ses bons conseils.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par M. Robert Gamache et secondé par M. Maurice Martineau.

Notre chant national clôture notre soirée du 7 février.

Une visite fort goûtée

Lundi et mardi, les 13 et 14 février, la jeunesse de Falher jouissait de l'insigne privilège de posséder S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Grâce aux soins paternels de Monseigneur, une partie de l'après-midi lundi se passe en séance cinématographique; avant la représentation les élèves souhaitent la bienvenue et expriment leur reconnaissance envers Son Excellence qui se montre très sensible à ce beau geste de ses enfants. Puis les pellicules présentées attirent toute l'attention de la gente écolière, laquelle apprécie le dévouement de M. l'abbé Charest, secrétaire de Son Excellence, pour cette marque d'intérêt à notre égard, nous vous disons un grand merci et nous vous promettons de prier beaucoup pour vous.

Dans le but de rencontrer tous les enfants de Falher, Monseigneur leur donne de nouveau rendez-vous pour le mardi. En bon père, Son Excellence nous dicte les bons conseils qui nous aideront à rester toujours et contre tout, bons catholiques et Canadiens français. L'heure passée en compagnie de Sa Grandeur est des plus agréables; Monseigneur fait passer sous nos yeux la théorie de nos devoirs envers nous-mêmes, envers nos parents, envers nos familles et la société. Soyons fidèles aux bons enseignements reçus et nous deviendrons "quelqu'un".

A vous, Monseigneur, si bon et si intéressé à notre cause, nous adressons nos sincères remerciements et puisque nous sommes fiers d'appartenir à votre grande famille nous prenons vos oeuvres à coeur et plus que jamais nous prierons pour leur plein succès. Puissiez-vous être le plus heureux des évêques, c'est le grand souhait de vos enfants qui toujours garderont un très bon souvenir de celui qu'il nomme avec bonheur depuis trois ans: "Monseigneur".

La jeunesse falhérienne emprunte la voix de la Survivance pour redire à Son Excellence et à M. l'abbé Charest, que toujours ils seront les "bienvenus", et "chez nous".

LAFOND

AVANT-GARDE LAFLECHE

A notre dernière assemblée du 10 février, nous avons eu plusieurs choses proposées et adoptées.

Cette semaine nous avons eu la lecture des compositions sur "La déportation des Acadiens". Les meilleures furent celles de Joachim Robinson, grade VI, et de Florence Gagné, grade VII. La semaine prochaine nous aurons une rédaction sur "Champlain". Dans notre lecture nous avons vu que Champlain avait fondé Québec en 1608. De plus nous avons vu qu'il était un homme d'un grand courage et d'une grande foi. On nous a aussi fait remarquer que ces grands hommes ne sont pas les "oiseaux rares", appelés vulgairement par la majorité des gens. Il était vertueux et catholique. Son histoire montre que le peuple canadien est descendant de la foi catholique.

Le résultat des examens du dernier mois est:

Grade IX. Florence Gagné, 82.

Grade VII. Germaine Lapointe, 93; Jeanne Desaulniers, 72.

Grade VI. Eva Brault, 90; Hélène Rouillard, 83.

Grade V. Juliette Journault, 87; Blandine Vaillancourt, 82.

Grade IV. Juliana Journault, 87; Armand Lapointe, 83.

Grade III. Noëlla Desaulniers, 78; Annie Devlin, 75; Zoël Robinson, 75.

Grade II. Armand Desaulniers, 87; Margot Rouillard, 84; Lucille Robinson, 83.

Grade I. Clémence Gagné, 80; Jules-Bernard Journault, 80; Cécile Robinson, 75; Bernard Vaillancourt, 77.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

M. le curé J. E. Lapointe, président honoraire de l'Avant-Garde de Bonnyville, vint pour la première fois à notre assemblée du 10 février. M. Théodore Fraser lui souhaita la bienvenue lui disant notre bonheur de le voir assister à cette réunion. Puis il lui expliqua en quelques mots le but de l'Avant-Garde. Ensuite nous avons procédé à la lecture des compositions sur "Les beautés du Canada". Tous les membres lurent eux-mêmes leurs compositions. On proclama Mlle Lorraine Déchêne comme ayant la plus complète et la plus intéressante.

M. le curé Lapointe nous parla sur nos droits français nous disant que le bon Dieu ne nous les avait pas fait conserver jusqu'à présent, ces droits, sans aucun dessein. Nous devons donc travailler à bien apprendre notre langue qui est la plus belle au monde. Il nous dit aussi que le nombre des Canadiens français augmenterait progressivement. Il y en a maintenant dans presque toutes les provinces, même en Ontario à la grande stupeur des Orangistes jadis si nombreux là.

Pour terminer notre réunion nous avons chanté en choeur le chant "Aux saints martyrs".

* * *

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Une discussion littéraire sur "Notre Histoire" fut le sujet d'un intéressant entretien à notre assemblée du 10 février. Tous se réjouissaient à l'avance, et nous avons été très heureux de revivre ensemble quelques-unes des gloires de notre beau pays. Plusieurs noms de héros et héroïnes, même de martyrs, furent mentionnés tels que Maisonneuve, Champlain, Marie de l'Incarnation, Dollard, etc., mais nous avons vu aussi que, si ces grandes âmes donnèrent leur vie pour la défense de notre religion et de notre patrie, la lutte que nous avons à soutenir à notre époque demande de nous aussi une grande foi et un grand courage.

Puissent ces exemples d'héroïsmes de foi profonde augmenter chez nous, petits Canadiens, l'amour de notre Dieu et de notre Patrie!. . .

Le chant "Combat pour nous, Vierge Marie", termina notre assemblée.

La secrétaire générale.

ST-VINCENT

CERCLE CHAMPLAIN

Notre réunion du 10 février commença par le chant religieux "Nous voulons Dieu" qui fut suivi de la lecture des minutes.

M. Joscelyn St-Arnauld nous donna la lecture d'un article extrait de la Survivance" du 2 février et intitulé, "Pour la défense du français". Les élèves chantent une de nos bonnes vieilles chansons populaires "Un Canadien errant". Mlle Eva St-Arnauld déclama, "Au sortir de l'école".

Mlle G. Piquette donna une lecture intitulée "Ce sens catholique et national". La déclamation "Après la bataille", de Victor Hugo, fut très bien rendue par M. J. St-Arnauld.

M. le curé nous adresse la parole et propose que nous gardions dans les archives une copie de chaque récitation qui sera récitée. Il nous dit aussi qu'il faut que nous ayons des convictions religieuses et patriotiques.

Notre prochain travail sera sur Jeanne Mance.

"O Canada" termina l'assemblée.

La secrétaire.

Pourquoi ?

Pourquoi naître dans la souffrance?
A la nature tant coûter?
Pourquoi tous ces maux dont l'enfance
Souffre sans l'avoir mérité?

Des berceaux, l'étrange misère
Est insondable pour l'esprit.
Qui dévoilera le mystère
Sur tant de petits fronts écrit?

Pourquoi, pourquoi si tôt connaître
Le mal de vivre et de grandir?
Pourquoi sentir au fond de l'être
Malgré tout la peur de mourir?

Pourquoi dans l'ardente jeunesse
Former tant d'immenses projets,
Quand on songe que la vieillesse
Vient sans attendre le succès?

Et pourquoi, sachant la sentence
Qui tous nous condamne à finir,
Vivons-nous dans l'insouciance
De notre éternel avenir?

Chacun de nous est un problème
Et pour les autres et pour soi.
La vie en nous, hors de nous-même
La vie est pleine de pourquoi.

Milicent.

Un philosophe

A la campagne, par une pluie battante, un monsieur rencontre un petit paysan, tête nue et portant un objet caché sous sa blouse.

—Qu'est-ce que tu gares si soigneusement de la pluie, mon petit?

—Mon chapeau, M'sieu.

—Comment, ton chapeau, sous ta blouse, par un temps pareil! Mais ta tête est trempée, tu vas t'enrhumer!

—Ça ne fait rien, M'sieu, ma tête, je sais bien que j'en ai pour la vie, tandis que mon chapeau, s'il est abîmé, faudra bien m'en acheter un autre.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

I. Quelle fut la part de la France dans l'oeuvre de la découverte de l'Amérique?

Elle fut considérable, même si l'on hésite à mettre à son crédit les courses annuelles vers les bancs de Terreneuve des pêcheurs basques, normands et bretons.

a). Dès 1523, François 1er avait chargé Verazzano d'aller découvrir les terres nouvelles et d'en prendre possession au nom de la France.

Verazzano fit trois voyages et visita les côtes de l'Amérique depuis la Floride jusqu'au Labrador, en passant par le Cap Breton et l'Acadie. C'est lui qui le premier désigna le Canada sous le nom de Nouvelle-France.

Les voyages de Verazzano n'eurent guère d'effet, soit à cause de la captivité de François 1er, soit à cause de la mort prématurée de l'explorateur, qui d'ailleurs ne fit aucun établissement durable et ne laissa de ses voyages que d'assez maigres informations.

b). Une dizaine d'années plus tard (1543) François 1er revint à la charge et résolut de fonder une colonie en Amérique.

Jacques Cartier, chargé de mener à bonne fin cette entreprise, voulut d'abord prendre connaissance du pays avant de songer à s'y établir. Pendant la belle saison de 1534, il explora le golfe Saint-Laurent et amena en France Taigurагny et Domagaya, dans le but de leur enseigner le français et de s'assurer ainsi de précieux interprètes.

Le 19 mai 1535, Cartier quittait une seconde fois la France avec trois vaisseaux: La Grande Hermine, la petite Hermine et l'Emérillon.

Il remonte le fleuve, qu'il appelle St-Laurent, assiste à la première messe dite en dehors des navires, à l'île aux Coudres, le 7 sept. 1535, place ses deux plus gros vaisseaux dans la rade, formée par la rivière St-Charles et file avec l'Emérillon jusqu'au lac St-Pierre, en barques jusqu'à Hochelaga, ne s'arrêtant qu'au pied des rapides de Lachine. Il fait l'ascension du Mont-Royal et admire la fertilité des terres qui l'environnent. Il revient à Stadanoca le 11 octobre. hiverne péniblement à la rivière St-Charles, est atteint du scorbut ainsi que la plupart de ses hommes, perd 25 de ses marins et reparaît à St-Malo le 15 juillet 1536.

En quittant le Canada, Cartier, toujours anxieux de s'assurer des interprètes avait amené avec lui cinq ou six sauvages de Stadaconé. Ces sauvages apprirent le français, reçurent le baptême, mais moururent tous en France sans revoir le Canada. Dans ses deux premiers voyages Jacques Cartier avait découvert la vallée du St-Laurent, acquis une connaissance sommaire de notre pays, mais n'avait pu encore rien fonder de durable.

François 1er, que la guerre avait détourné de ses projets de colonisation, voulut se reprendre en 1540.

Ce nouvel effort dans la pensée du roi devait être décisif, puisqu'il se nomme un vice-roi dans la personne du Sieur de Roberval, qu'il autorise par des lettres patentes à lever une armée de volontaires avec artillerie, victuailles, etc., et à choisir des criminels dans les prisons d'état pour peupler la nouvelle colonie.

Cartier, nommé maître pilote de l'expédition ne semble pas avoir beaucoup apprécié ce nouvel arrangement. Il devance le vice-roi à Kébec, où il arrive le 23 août 1541.

Redoutant la vengeance des sauvages de Stadaconé, dont le chef est mort en France, il va fonder un nouveau fortin à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge, où se trouve aujourd'hui le pont de Québec.

"Nous semâmes des graines de notre pays, telles que graines de choux, naveaux, laitues et autres, lesquelles fructifièrent et sortirent de la terre en huit jours. En somme ce pays est aussi propre au labourage et à la culture, qu'on puisse trouver et désirer."

Quant aux diamants, fer et or en feuilles, qu'il prétendit avoir trouvés dans les environs de Charlesbourg, il n'y a pas le moindre doute aujourd'hui, qu'il s'était laissé trompé par les apparences.

L'hiver fut rigoureux, et au printemps, les colons découragés forcèrent Cartier à se rembarquer avec tout son monde et à retourner en France.

En somme, ce troisième voyage de Cartier n'eut guère d'autre résultat que d'amener l'exploration du rapide de Lachine.

c). Roberval. Malgré son titre de vice-roi, son artillerie et ses 200 hommes, Roberval eut encore moins de succès.

Le 7 juin 1542, il est à St-Jean de Terreneuve, où il rencontre Cartier, qui retourne en France. En vain veut-il lui faire faire volte face, Cartier lève l'ancre pendant la nuit et file vers Saint-Malo.

Roberval se rend à Charlebourg, agrandit le fort construit par Cartier, fait une expédition au Saguenay; huit de ses hommes se noient et pendant l'hiver 50 meurent du scorbut. Après 18 mois de séjour au Canada il est retourné en France.

2. Que devons-nous à Cartier?

Nous lui devons plus qu'un vain peuple pense.

1. La découverte du golfe et de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la tête des rapides de Lachine.

2. Pour cette partie du Canada du moins, il a résolu en faveur du roi de France la grave question de "premier occupant".

3. Par ses rapports consciencieux, il fixa pour toujours l'orientation de la politique colonisatrice de la France. Il représenta le Canada, comme un pays de terres fertiles propres à l'agriculture, abondant en bois, fourrures, poisson et gibier, dépourvu de tout objet manufacturé, très avantageux pour le commerce, peuplé par des indigènes faciles à convertir.

Après l'échec de Roberval, le roi de France découragé va renoncer à fonder des établissements au Canada; mais en 1588, lorsque Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier remettra en question l'entreprise de son oncle, les rois de France adopteront sans y rien changer le programme de Cartier.

a). La conversion des sauvages.

b). La traite avec les sauvages.

c). L'établissement de colons agriculteurs.

4. Nous devons à Cartier les premières empreintes de la civilisation française au Canada: les croix monumentales de Gaspé et de Québec et les petits fortins de la rivière Saint-Charles et du Cap Rouge.

5. Nous lui devons d'avoir tenté de résoudre le problème de la diversité des langues. Il s'est trompé en cherchant à enseigner le français aux sauvages; mais si ses efforts n'ont pas été couronnés de succès, ils ont montré son esprit d'initiative et servi d'expérience à ses successeurs.

6. Nous lui devons d'admirables exemples de patriotisme et d'esprit de foi. Sur les croix qu'il éleva, comme d'ailleurs dans toutes ses entreprises, il a uni deux choses qu'aucun pouvoir humain ne pourra dorénavant séparer dans le coeur des Canadiens: l'amour de la patrie et l'amour de leur religion.

7. Par son courage robuste, par son désintéressement, par l'ardeur et la simplicité de sa foi, il est en même temps le symbole et le modèle de la forte race, qui devait plus tard bénéficier de ses découvertes et réaliser tour à tour chaque article du programme, qu'il s'était tracé.

Ce vaillant capitaine, cet homme du peuple a droit à une place d'honneur dans nos souvenirs. Si Champlain a été le fondateur et le père de la Nouvelle France, Jacques Cartier mérite le nom de précurseur. Cette gloire lui suffit.

* * *

DEUXIEME PERIODE

Abandon et commerce libre (1543-1598)

3. Pourquoi la France a-t-elle renoncé à coloniser le Canada?

A l'automne 1543, c.à.d. au retour de Roberval, François 1er et ses ministres jetèrent un coup d'oeil sur leurs livres de comptes. Ils furent épouvantés en constatant ce qu'ils avaient dépensé pour la découverte du Canada.

Pour Verazzano: plusieurs navires, par trois fois.

Pour Cartier: plusieurs navires, par trois fois.

Pour Roberval: plusieurs navires, probablement par deux fois.

C'était évidemment des dépenses considérables. (Nous savons que le premier voyage de Roberval coûta plus de 45,000 livres et les résultats semblaient à peu près nuls).

Aussi Henri II, fils et successeur de François 1er en vint à la conclusion, qu'il était inutile de vouloir fonder une colonie dans un pays, où le climat était si rigoureux. Il tenta alors un établissement au Brésil, où il s'efforça de pousser les Huguenots. L'entreprise échoua misérablement.

Charles IX, après lui, risque la même aventure au sud de la Floride mais sans plus de succès.

Il ne faut pas trop blâmer ces petits rois mignons de leur courte vue; ils avaient les idées de leur époque. N'est-ce pas Sully, qui écrira plus tard dans ces mémoires: "Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion la colonie qui fut envoyée cette année au Canada. Il n'y a aucune richesse à espérer de tous les pays du Nouveau Monde, qui sont au delà du 40e degré de latitude".

Il soutenait même que ses compatriotes n'étaient point faits pour de telles entreprises. "Leur persévérance et leur prévoyance ne sont pas au delà de ce qui les touche de proche en proche."

A ce regrettable **abandon** vint s'ajouter pour le Canada un autre malheur: ce fut le **commerce libre.**

Quoique les rois de France eussent tourné leur attention du côté des pays chauds, les marins normands et bretons n'abandonnèrent pas la piste de Cartier. Ils retournèrent chaque année dans le golfe sur des navires de plus en plus nombreux pour faire la traite avec les sauvages.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 22 FEVRIER 1933 — PAGE 3

Le Canada a un nouveau cardinal

S. Exc. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.

Depuis une semaine, l'Eglise canadienne est en liesse, car Sa Sainteté Pie XI vient de lui donner un nouveau cardinal dans la personne de S. Exc. Mgr l'archevêque de Québec.

Mgr Villeneuve, O.M.I., recevra les insignes de sa nouvelle dignité, à Rome, le 13 mars prochain.

Digne successeur des Taschereau, des Bégin et des Rouleau, S. Exc. Mgr Villeneuve a su montrer depuis son accession au siège archiépiscopal de Québec qu'il était vraiment digne de porter la pourpre cardinalice.

Depuis plusieurs années, il avait attiré l'attention sur sa personne par sa remarquable science théologique, sa vaste culture, son zèle apostolique et ses éminentes qualités personnelles.

"L'archevêque de Québec, écrit un de nos confrères de cette ville, a manifesté dès son arrivée parmi nous, une activité bienfaisante et judicieuse, une grande sérénité d'âme et une admirable faculté d'adaptation au milieu nouveau où devait s'exercer son apostolat. Dès les premières semaines de son séjour ici, il avait conquis tous les coeurs et inspiré confiance à tous les esprits. Le ton mesuré de ses discours, une fermeté courageuse en même temps qu'une parfaite et simple urbanité, avaient suscité, parmi tous les fidèles, les commentaires les plus élogieux. On sentait en lui un apôtre et un chef à la fois."

* * *

S. Exc. Mgr Villeneuve est né à Montréal le 2 novembre 1883. Après avoir fait ses études à Lachine et à Ottawa, chez les Oblats, il fut ordonné prêtre par Mgr Duhamel et devint professeur au Scolasticat d'Ottawa. Il était supérieur de cette institution lorsqu'il fut nommé évêque de Gravelbourg, le 16 juin 1930, et sacré dans la basilique d'Ottawa le 11 septembre 1930. Le 15 décembre 1931 il était nommé archevêque de Québec et intronisé le 24 février 1932.

* * *

Moins d'un an après sa nomination à l'archevêché de Québec, S. Exc. Mgr Villeneuve a l'honneur de devenir, à un âge relativement jeune, primat de l'Eglise canadienne. Nous ne doutons pas qu'à l'instar de ses illustres devanciers, il sera le chef aimé et écouté; le chef dont les directives, si elles sont religieusement suivies, ramèneront la quiétude dans les coeurs tourmentés, guériront les âmes malades, pacifieront les esprits troublés.

* * *

A S. Exc. Mgr Villeneuve dont l'élévation au cardinalat honore tout le Canada et plus particulièrement les membres de son apostolique communauté, nous sommes heureux d'offrir nos hommages les plus respectueux et nos meilleurs voeux de longue vie.

Maurice Lavallée.

La nomination d'un juge franco-ontarien

Nos compatriotes d'Ontario demandent depuis longtemps la nomination d'un des leurs à la Cour Suprême d'Ontario.

Une nouvelle vacance vient de se produire, il y a quelques jours, à la suite de la nomination de M. le juge Sedgewick à la présidence de la nouvelle Commission du tarif.

Ce n'est pas sans raison que nos courageux compatriotes réclament un peu plus de considération. Les dix-neuf juges de la Cour Suprême d'Ontario sont tous de langue anglaise. Et pourtant l'élément canadien français en Ontario est assez considérable pour justifier entièrement la nomination d'un juge franco-ontarien à la Cour Suprême.

M. Moore, le sympathique auteur du "Clash", donnait récemment une conférence à Québec. Le "Chronicle Telegraph" de cette même ville, en marge de la conférence de M. Moore, faisait les commentaires suivants qui soulignent fort bien les justes revendications de nos frères d'Ontario. Nous empruntons du "Devoir" la traduction de l'article du "Chronicle":

"L'un des traits agréables de la visite en cette ville de M. W.-H. Moore, ce fut la touchante allusion faite par M. Onésime Gagnon, président du "Canadian Club" de Québec, à l'aide fournie par M. Moore, dans son livre "The Clash", à la cause de la minorité de langue française en Ontario.

"Et ce doit être une chose plaisante en effet pour l'auteur du "Clash" de savoir que certains griefs de cette minorité ont été effacés et de constater par lui-même à quel point les relations entre les deux provinces se sont améliorées depuis qu'il a écrit son livre.

"Tout ceci ne signifie point cependant que les Canadiens français de l'Ontario n'ont plus rien à désirer ou qu'ils reçoivent de la majorité une considération égale à celle dont bénéficient les Canadiens de langue anglaise dans la province de Québec.

"Par exemple, on fait toujours effort dans cette province pour assurer à la minorité une représentation équitable dans toutes les fonctions publiques, tandis qu'on semble se préoccuper peu ou point chez nos voisins de l'Ouest de donner un tel exemple pratique de l'esprit de bonne entente.

"A ce propos, une excellente occasion se présente à l'heure actuelle. Dans la province de Québec, nous n'avons qu'un très haut tribunal, la Cour d'appel. Et sur les douze juges de ce tribunal, quatre sont de langue anglaise. A l'encontre de ceci, il y a dans l'Ontario deux tribunaux correspondants, la Cour d'appel et la Cour suprême, et les vingt juges qui y siègent sont tous de langue anglaise.

"La nomination de M. le juge Sedgewick à la présidence de la Commission du tarif vient tout juste de créer une vacance dans la magistrature ontarienne. Ne serait-ce point alors un beau geste, tout autant qu'un acte de justice, que de lui donner pour successeur un juge de langue française? On ne peut prétendre qu'un intérêt quelconque souffrirait de ceci. Au contraire, la justice en Ontario n'y pourrait que gagner, car tout avocat de langue française qui pourrait être choisi serait complètement bilingue.

"Nous offrons cette suggestion à l'hon. M. Guthrie, ministre de la Justice, et à ses conseillers dans sa province natale, croyant qu'ils ont assez de largeur d'esprit pour en apprécier le mérite et, si les circonstances le permettent, pour lui donner volontiers suite."

Nous espérons bien que l'intervention du "Chronicle Telegraph" ne sera pas sans donner d'heureux résultats. L'honorable ministre de la Justice aurait peut-être profit à méditer attentivement la belle leçon de justice et d'équité que donne la province de Québec envers les minorités qui y demeurent et que lui rappelle si heureusement le "Chronicle Telegraph".

M. L.

Ils veulent renverser l'ordre

Les déclarations du ministre de la Justice au sujet d'une organisation révolutionnaire doivent retenir l'attention. M. Guthrie est d'avis que les chefs de cette conspiration sont à Toronto. C'est de là que part le mot d'ordre des manifestations, des émeutes, des révoltes dont le pays est témoin depuis quelques années. Les menaces proférées contre les hommes du gouvernement ont pour objet d'intimider les faibles. En temps de crise, les exploiteurs de préjugés se servent de ce moyen pour suggestionner les exaltés. Au besoin, ils leur fournissent des armes. Au lendemain même des informations données à la Chambre des Communes, un attentat meurtrier a été perpétré aux Etats-Unis par un anarchiste qui a tiré cinq coups de feu sur un groupe dont faisait partie M. Roosevelt, président-élu des Etats-Unis. L'assaillant a tout propablement obéi à un commandement ou à une suggestion partis d'une société secrète analogue à celle que dénonce M. Guthrie. Sans doute, avec la vigilance que déploient les agents de la sûreté, il y a lieu d'espérer que les fomentateurs de désordre et de violence seront mis hors d'état de nuire, mais il importe que les sanctions de la loi soient fermement appliquées à tous les contempteurs de l'ordre social. C'est pour cela que nous approuvons, aujourd'hui comme hier, le maintien dans nos statuts de certaines mesures de protection pour la société canadienne. La déportation des agitateurs étrangers est un juste châtiment pour ces suppôts de révolution. Lorsqu'un chef radical annonce en Parlement que ses partisans auront recours à la violence s'ils n'obtiennent pas autrement ce qu'ils réclament, que l'on relie au mouvement révolutionnaire les tentatives de rebellion dans les pénitenciers, que l'on prêche le sabotage et l'attentat, il fait bon savoir que les autorités n'entendent pas se laisser intimider (et encore moins désarmer) par la canaille.

Ils travaillent...

Vous ouvrez un journal français de l'Ouest, l'une de ces feuilles qui ne se maintiennent qu'à force de sacrifices, et vous y voyez la chronique de l'Association canadienne française d'Education du Manitoba, celle de l'Association franco-canadienne de la Saskatchewan, celle de l'Association canadienne française de l'Alberta. Vous y lisez qu'on recueille des fonds, qu'on fait des souscriptions, en dépit de la crise, qu'on multiplie les démarches. . . Pourquoi? Pour assurer là-bas le maintien, le développement de la vie catholique et française.

Méthodiquement, avec suite et ténacité, on s'acharne, en dépit de tout, à cette besogne de salut.

Magnifique exemple, que nous n'avons tout de même pas le droit de perdre de vue et qu'il faut, de temps à autre, respectueusement marquer et saluer.—**O. H.** (Le Devoir)

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

La population blanche

(Suite)

Bien peu nombreuse, relativement à l'étendue du pays, était la population sauvage de l'Alberta-Saskatchewan, vers 1840; presque insignifiante en nombre était, à la même époque, la population blanche, mais déjà son influence lui donnait le premier rang Elle comprenait trois sortes d'hommes, passablement mêlés ensemble dans le commerce de la vie, et qui le seront de même dans notre récit: les **Coureurs des bois**, les **Commerçants** et les **Gens libres.**

* * *

LES COUREURS DES BOIS

Ce terme méprisant de **Coureurs des bois** désignait une classe nombreuse d'hommes dignes, à plus d'un point de vue, de notre admiration et de notre estime. Eux-mêmes s'intitulaient fièrement **les Voyageurs des pays d'En-Haut"**, entendant sous ce terme vague **de pays d'en-haut**, tous les pays qu'ils rencontraient après avoir remonté le fleuve St-Laurent et ses affluents, c'est-à-dire tout le nord-ouest des Etats-Unis, tout notre ouest et extrême-ouest canadien, et tous les territoires de l'extrême-nord depuis la Baie d'Hudson jusqu'à l'Océan Pacifique.

Les premiers à se hasarder dans ces immensités inconnues furent des commerçants qui ne faisaient plus suffisamment leurs affaires dans l'ancienne colonie de la Nouvelle France, alors aux prises avec les Anglais et les Iroquois.

Médart Chouart des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson, deux Français et deux catholiques, ouvrirent la liste de ces fameux aventuriers. Leur premier voyage date de 1659 à 1662. Partis des bords d'un des grands lacs, que Radisson, dans son Journal, appelle le Lac des Hurons, ils s'engagèrent vers le sud-ouest pour revenir par le nord, parcourant, autant qu'on peut le savoir, les régions appelées aujourd'hui Wisconsin, Iowa, Dakota-sud, Montana, Manitoba; ils auraient atteint les rives sud-ouest de la Baie d'Hudson et vu la Baie James. Ils revinrent à Québec chargés de fourrures si nombreuses et si belles que leur fortune en eût été faite si le gouverneur de la colonie ne les eût confisquées, pour la raison que les deux trappeurs les avaient acquises sans s'être munis du permis légal.

Il etait une chose en tout cas que personne ne pouvait leur enlever: c'était leur richesse en récits merveilleux. Un jour, le croira qui voudra, ils avaient rencontré trois cents ours d'une seule bande!. . . Un autre jour, aidés d'un sauvage, ils avaient tué six cents orignaux, près d'un lac, dans le voisinage de la Baie James!... Ils avaient vu, au pays des Sioux, un village comptant "plus de 7,000 guerriers". Mais voici qui est bien mieux, et où se révèle la foi de ces hommes; hivernant sur le Lac Supérieur, ils avaient—sauf l'exagération probable—baptisé deux cents petits enfants algonquins atteints de maladie, dont quarante étaient morts immédiatement après.

En fallait-il davantage pour exciter l'ardeur aventurière de la jeunesse? Elle s'élança avec entrain vers ces pays merveilleux, et chacun de ceux qui en revinrent eut sa gerbe d'histoire extraordinaire au moyen desquelles il entraînait de nouveaux compagnons. Tous voulaient voir ces plaines sans limites, peuplées de sauvages emplumés, où erraient des troupeaux innombrables de bisons, où des légions de castors grouillaient dans les étangs, où les ours et les orignaux s'offraient d'eux-mêmes aux coups des chasseurs.

Une ordonnance de 1673 essaya en vain de les arrêter, défendant "aux jeunes colons d'embrasser la vie de trappeur, sous peine du fouet à la première offense, et des galères à la récidive, ces exodes étant tenus pour nuisibles aux moeurs, à la religion, à l'agriculture, à l'industrie, à la vie domestique, à la nation." Cette défense ne fit que donner un attrait de plus à la vie de **Coureur des bois**; les nobles aussi bien que les gens du peuple voulurent y goûter; des officiers quittèrent l'armée, des avocats le barreau, pour embrasser cette carrière d'un nouveau genre.

* * *

LES COMMERCANTS

De vraies fortunes s'y faisant, des compagnies commerciales se formèrent pour en capter la source à leur profit. Nous n'en ferons pas ici l'histoire: qu'il nous suffise de nommer **"la Compagnie des Aventuriers traitant dans la Baie d'Hudson."** fondée en 1670; **"la Compagnie du Nord-Ouest"**, fondée en 1783; la petite **Compagnie X Y**, fondée en 1795. A ces trois Compagnies que nous verrons à l'oeuvre dans notre région, ajoutons, pour ne pas les ignorer totalement, celle qu'avaient formée, en 1776, Alexandre Henry, l'aîné de ce nom, Thomas Frobisher et plusieurs autres, dont l'agent dans le Nord-Ouest fut Peter Pond, établi au Lac Athabaska; ajoutons encore celle de Pangman, Gregory, McLeod et McKenzie, fondée en 1784.

On sait, et les quelques noms que nous venons de citer en seraient déjà l'indice, que les dirigeants de toutes ces Compagnies étaient pour la plupart de langue anglaise et protestants; on doit savoir aussi, et il importe de ne pas l'oublier, que la très grande majorité de leurs employés était de langue française et catholiques: nous en verrons les conséquences.

Ces nombreuses Compagnies devaient, peu à peu, se fondre en une seule. Ce furent d'abord les Compagnies d'Alexandra Henry et de Pangman, en 1787, puis, en 1804, la Compagnie X Y, qui s'unirent à la Compagnie du Nord-Ouest; ce fut enfin, en 1821, la Compagnie du Nord-Ouest elle-même, qui s'allia à la Compagnie des Aventuriers, pour former avec elle "l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson", laquelle était seule maîtresse du pays quand les premiers prêtres y arrivèrent.

En attendant cette fusion, la concurrence acharnée que se firent les diverses Compagnies fut la cause de nombreux crimes dans leur sein même; d'une démoralisation affreuse parmi les Sauvages, par la vente des liqueurs fortes comme moyen d'obtenir leurs fourrures; la cause enfin de la *multiplication* des postes de commerce ou Forts, allant de pair avec l'exploration du pays. Car il convient de noter qu'après les explorateurs officiels envoyés par la France, les de la Vérendrye, de Noyelle, de St-Pierre, de la Corne, presque tous les autres furent des traiteurs, c'est-à-dire des commerçants, tels Finlay, les deux Alexandre Henry, *oncle et neveu*, les Frobisher, McKenzie, etc.

Philippe d'ARMOR.

(A suivre)

Un projet de caisse nationale

Pour le soutien des oeuvres éducationnelles, religieuses et nationales. — Un million en cinq ans.

OTTAWA.—La fondation d'une Caisse Nationale pour le soutien des oeuvres éducationnelles, religieuses et nationales dans le but d'augmenter l'influence et le prestige de la race canadienne française, est sérieusement à l'étude! Cet important mouvement est actuellement l'objet d'une étude approfondie dans plusieurs milieux, et particulièrement parmi les autorités de la Société des Artisans Canadiens français. Le projet vient d'être lancé par un distingué économiste du diocèse d'Ottawa et il suscite un vif intérêt par tout le pays.

On projette de consulter dans un avenir rapproché les journaux catholiques, les trois universités de langue française, certaines banques et plusieurs importantes sociétés et associations. Avec un système de contributions on croit pouvoir prélever en cinq ans la somme d'environ un million de dollars qui serait affectée à l'avancement et au progrès de ces oeuvres. Une réunion importante sera convoquée au cours du mois de mars pour jeter les bases de cette caisse nationale. Les autorités des diverses communautés religieuses seraient invitées à se joindre au mouvement.

L'action antireligieuse des sans-Dieu

Le "Sans-Dieu" publie un article sur le travail et la nouvelle orientation du mouvement des Sans-Dieu prévus pour la période de réalisation du second plan quinquennal. En voici quelques extraits:

Beaucoup de camarades, dit-il, croient qu'étant donnés les résultats obtenus par les Sans-Dieu pendant la période du premier plan quinquennal, la lutte contre la religion est terminée et qu'ainsi le travail antireligieux au cours de la période du second plan quinquennal perd de son importance et de son intensité.

Cette opinion est fausse et dangereuse et il faut la combattre avec la plus grande énergie. A la XVIIe session du parti on a insisté une fois de plus sur le danger que représentait la religion qui, dans la lutte des classes, est une arme entre les mains des éléments réactionnaires. Le fait de ne pas donner au travail antireligieux toute son importance est une déviation de la "ligne générale" et une tendance opportuniste de droite des plus dangereuses. La lutte contre la religion est loin d'être terminée et notre premier devoir est de redoubler d'activité pendant la période du second plan quinquennal.

Il faut étendre et donner un nouvel essor à la propagande antireligieuse, insister sur son côté politique et scientifique. On n'a pas assez montré ce côté scientifique et tous les succès soviétiques dans le domaine scientifique peuvent magnifiquement servir notre cause. Le but actuel de la propagande antireligieuse est non seulement la critique et la destruction de la religion, mais aussi la propagation d'une nouvelle philosophie dialectique *matérialiste*. Notre propagande doit donc être "approfondie" théoriquement.

Nous devons avant tout porter nos efforts dans les campagnes. Les villes, elles, deviendront les bases du mouvement antireligieux. Notre mouvement doit être renforcé par une augmentation de la discipline et une plus grande précision dans le travail. Nos cellules devront pénétrer dans les sovkhoses, les écoles, etc., pour y recruter les masses.

La question des cadres des Sans-Dieu est d'une grande importance. Il nous faut des cadres qualifiés. Attirons donc dans nos rangs les nouvelles classes intellectuelles: ingénieurs, techniciens, savants, médecins, etc.

Le développement du mouvement révolutionnaire international doit nous inciter à consolider la liaison avec les Sans-Dieu des autres pays et à les soutenir de toutes nos forces, *dans leur lutte contre l'Eglise* et le capitalisme.

Ce seront en grande partie nos succès sur le terrain antireligieux, au cours du second plan quinquennal, *qui conduiront à la victoire* du socialisme en U.R.S.S. et dans le monde.

E. S. P.

Un casse-tête matrimonial

Deux frères obtiennent un permis de mariage, l'un avec la mère, l'autre avec la fille.—Parenté difficile à démêler

TACOMA, Wash.—Lorsqu'ils seront mariés, les deux frères. Thomson n'auront pas besoin de s'adonner aux mots croisés et autres casse-têtes pour tuer le temps. Ils n'auront qu'à s'asseoir au coin du feu et à travailler à démêler leur parenté, passe-temps qu'ils partageront avec Mme Pearl Cooper et sa fille Mable.

George Thomson a obtenu un permis de mariage avec Mable Cooper, et son frère Cheslie Thomson, un permis de mariage avec Mme Cooper.

"Par ce mariage", a expliqué un "expert" en relations matrimoniales, "les frères deviendront beau-fils et petit-fils l'un de l'autre. Ensuite la mère sera la belle-mère de sa fille. S'il y a des enfants de part et d'autre, le grand'père par mariage deviendra un oncle, et la grand'mère une tante par mariage, et l'oncle un cousin, et la demi-soeur une tante, et. . . ainsi de suite, si vous voulez continuer le jeu".

Livres nouveaux

"L'Amérique Française"

Le numéro de janvier de la petite revue de "L'Amérique Française" vient de paraître. Avec ce numéro, cette modeste publication entreprend sa deuxième année d'existence. Elle se présente sur beau papier, avec titre et sous-titre en couleur et une typographie très soignée. Le numéro de janvier contient le rapport complet du Premier Congrès de la Confédération des Oeuvres de Langue française en Amérique ou, tout simplement, de l'Amérique Française, tenu à Québec, le 23 octobre 1932. Ce rapoprt est extrêmement intéressant pour tous ceux qui se préoccupent du problème de notre race en Amérique. On y voit la première manifestation faite depuis longtemps de notre conscience collective comme peuple, manifestation qui ne s'était pas renouvelée depuis 1912, lors du grand Congrès de *la* Langue Française, donc depuis 20 ans. Ce numéro annonce encore la nomination du Commandeur J.-E. Corriveau, de Québec, à la fonction de président de l'Amérique Française. La photographie du premier président parait sur la première page; on y publie également sa biographie complète en page 4. Le nombre de pages de cette petite revue sera probablement augmenté avec la publica*tion de son prochain numéro*. Son importance a considérablement augmenté depuis sa fondation, au mois de janvier 1931. Elle est un organe de pensée et d'action au service des *oeuvres religieuses et nationales* en Amérique entière. On s'y abonne seulement; elle ne se vend pas dans les dépôts. Prix d'abonnement: 50c *par année*. Adresser: M. l'avocat Wheeler Dupont, directeur, 81, rue St-Pierre, Québec.

Lisez-le et faites-le lire

L'Oiseau Bleu

Numéro de février

Le rouet, dessin de James McIsaac, *qui illustre la couverture de l'Oiseau* bleu de février, a plu au point que plusieurs dépositaires ont réclamé des exemplaires supplémentaires de ce numéro.

Les prochaines livraisons rappelleront d'anciennes coutumes de notre pays si peu familières aux jeunes d'aujourd'hui.

Une nouvelle collaboratrice très connue des lecteurs canadiens, Fadette, vient de prendre contact avec les milliers de jeunes lecteurs de l'Oiseau bleu. Que tous les écoliers lisent Une histoire et un conseil; ils apprendront à être braves devant les difficultés de la vie et s'habitueront à la lutte qui les conduira plus tard au succès. Cousine Fauvette recommande à ses oisillons la bonté et les incite à pratiquer le sublime apostolat de la bienveillance, de l'indulgence et du sourire.

M. E. Z. Massicotte ajoute à la collection de Nos Chansons populaires: Je joue du pique, j'e m'en vas "draver", variante du Fils du roi s'en va chassant que chantent encore les nautonniers canadiens. M. l'abbé Etienne Blanchard, au moyen du Questionnaire de la Jeunesse, contribue à enrichir le vocabulaire des jeunes. Il leur recommande ce mois-ci le soin du linge. Un coup d'audace remplit les deux pages des Avant-Gardes de l'A.C.J.C. et trace aux membres de ces Avant-Gardes tout un programme de vie religieuse intense.

Mlle Marcelle Gauvreau sait varier les articles qu'elle choisit avec soin pour la rubrique des Cercles des Jeunes Naturalistes. Explorons la Vie dans les océans en compagnie de M. Henri Prat, professeur de biologie à l'Université de Montréal; lisons les jolis poèmes de la Directrice du cercle Rose d'Angers, du pensionnat du Bon-Pasteur, de Saint-Hubert, comté de Chambly; visitons l'exposition d'Histoire naturelle de l'Académie commerciale de Québec et celle du Collège de Saint-Laurent et nous y apprendrons beaucoup de choses que nous ignorons.

La session provinciale

Une suggestion de M. D. M. Duggan — MM. Baker, White, Gibbs, Hindsley, Matheson parlent—Une résolution de M. J. M. Déchêne

(Suite de la page 1)

les libéraux n'avaient pas à s'inquiéter de l'avenir des Fermiers-Unis.

M. Fred White

M. Fred White, député travailliste de Calgary, défendit la cause des propriétaires et des fermiers, lors de son discours durant le débat sur le discours du trône. Nous devons empêcher la saisie des demeures des propriétaires urbains comme des fermiers. Nos gens vivent dans un état d'insécurité aujourd'hui dans leurs demeures, parce qu'ils redoutent de se les faire enlever. A qui appartiennent les maisons et les fermes aujourd'hui? Plusieurs sont entre les mains de compagnies d'hypothèques, etc.

M. White souligna aussi l'acuité du malaise économique, rappelant qu'il n'existait pas de rareté de produits, mais qu'au contraire il y en avait trop. M. White déclara que la dette nette "per capita" en Alberta se chiffrait par $132 et que l'intérêt s'élevait pratiquement à $6.90.

Comités de la Chambre

Les différents comités qui se réuniront à différents intervalles durant la session ont été approuvés par toute la Chambre. Les 63 membres du parlement composent les comités pléniers de l'agriculture, de la colonisation, de l'immigration et de l'éducation. M. A. B. Claypool, membre fermier-uni de Didsbury, a de nouveau été nommé président de ces comités. Tous les députés composent aussi les comités des chemins de fer, des téléphones et de l'irrigation. M. W. C. Smith, député fermier d'Empress en est le président.

M. F. J. White, chef travailliste, est le président du comité des lois municipales, composé de 33 députés. Le comité des bills privés est composé de 24 membres. M. Russell Love est le président du comité des privilèges et élections qui comprend 17 membres.

M. C. L. Gibbs et la "C.C.F."

Participant au débat sur le discours du trône, M. C. L. Gibbs, député travailliste d'Edmonton, déclara que le pays qui avait brisé la fameuse ligne Hindenburg briserait aussi les "bread lines". Il loua le mouvement C.C.F. en disant qu'il tendait vers la liberté économique, non par la violence mais probablement par la persuasion ou la conviction. Aux assemblées monstres qui se tiennent un peu partout dans le pays on se demande avec anxiété quand le nouveau mouvement s'ébranlera.

Si les gouvernements ne font rien pour permettre au peuple de vivre décemment, le blâme retombera entièrement sur eux.

Si les fermiers de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario pensent que la "CCF" est une bonne chose et mérite d'être encouragée, il ne croit pas, dit M. Gibbs, qu'il soit nécessaire de craindre pour eux. Il déclara aussi que les fins de la "C.C.F." ne devaient pas être atteintes par de violents moyens.

Parlant du problème général de la dépression, M. Gibbs soutint que le système économique actuel avait fait faillite et que l'on avait négligé de penser d'une façon constructive.

M. Norman Hindsley

M. Norman Hindsley, élu récemment député indépendant de Calgary, dans son premier discours devant ses collègues, les a favorablement impressionnés. Déclarant qu'il n'était lié par aucun parti et qu'il était libre de voter dans le sens des meilleurs intérêts de la province entière, M. Hindsley dit qu'il existait un profond sentiment demandant d'oublier les animosités de parti en temps de crise et de difficultés. Les députés devraient travailler ensemble de façon à ce qu'on puisse dire que tous ne considèrent que le bien de l'état.

M. Hindsley plaida la cause des propriétaires urbains en demandant au gouvernement d'inclure dans la révision du "Debt Adjustment Act" des clauses qui garantiraient au petit propriétaire urbain incapable de payer ses taxes, la possession de sa propriété.

Parlant de la "C.C.F." M. Hindsley fit remarquer que c'était un enfant choyé par les U.F.A. Lors de l'élection de Calgary, les votes de second choix des Communistes, dit M. Hindsley, furent donnés au candidat C.C.F. dans une proportion de 7½ à 1. Vous voyez donc dans quel camp les Communistes estiment trouver leurs amis. Un peu plus loin, dans son discours, M. Hindsley déclara que le peuple désirait un changement radical mais non pas nécessairement "C.C.F."

M. A. M. Matheson

M. A. M. Matheson, député fermier de Végreville, déclara que les idées politiques des partis respectifs devraient être mises de côté pour ne s'occuper que du désir commun de s'attaquer courageusement à résoudre le problème de la vie économique du peuple. Envisageons les faits tels qu'ils sont et oublions la bouffonnerie politique.

Une résolution de M. J. M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul

Dans une résolution soumise à la Chambre, M. Joseph M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul, demande le rappel de la taxe de 10 pour cent imposée aux municipalités pour aider à payer le coût des pensions du vieil âge. A l'appui de sa résolution, M. Déchêne a déclaré que maintenant que le gouvernement fédéral a assumé 75 pour cent du coût total des pensions du vieil âge, la taxe de 10 pour cent imposée aux municipalités devrait disparaître, laissant au gouvernement provincial le soin de payer la balance, soit 25 pour cent.

L'impôt provincial sur le revenu

En établissant l'année dernière l'impôt sur le revenu, le gouvernement provincial espérait voir affluer vers ses coffres de substantiels revenus. Son espoir est vain. En effet, le gouvernement croyait percevoir la somme de $1.374,000 de cette source. Or il appert que cinq villes d'Alberta n'ont payé au gouvernement au compte de l'impôt sur le revenu que la somme de $351,452.64. Comme les montants les plus élevés étaient censés provenir des villes, il semble bien que la somme totale perçue par le medium de l'impôt sur le revenu n'atteindra jamais le chiffre prévu par le gouvernement.

La session fédérale

M. Mackenzie veut convertir la dette — Une banque centrale—Projet de loi contre l'article 98 du code criminel—Echéances canadennes—Etc.

(Suite de la page 1)

en fonds canadiens, $391,040,900, ou 14.40 pour cent, en fonds américains, et $311,668,137, ou 11.47 pour cent, en sterling.

Le troc du bétail

Adoptant sans discussion une résolution proposée par M. John Vallance, libéral, de Battleford-sud, la Chambre des Communes a donné instruction au gouvernement de produire toute la correspondance, tous les messages et toutes les communications se rapportant au projet d'un troc de bétail canadien contre du pétrole et du charbon soviétiques.

Le blé canadien

A ce que M. Bennett a dit à la Chambre des Communes, la législation douanière anglaise exige que le blé canadien soit expédié directement du Canada en Grande Bretagne pour y entrer à la faveur de la préférence. L'Angleterre n'a pas amendé ses lois d'importation. C'est en vertu d'une loi antérieure aux accords d'Ottawa, que la Douane anglaise a récemment refusé d'accorder la préférence à une cargaison de blé canadien consignée du port de New York. Et c'est aussi pour un défaut d'identification qu'elle avait privé de son traitement de faveur la cargaison du "Laconia". Donc l'Angleterre ne tient pas pour canadien le blé expédié par les ports américains.

Le transport des grains

Suivant l'hon. M. Manion, le ministre des Chemins de Fer, le Canadien Pacifique et le Réseau national ont proposé au gouvernement une diminution substantielle du tarif de transport des céréales dans l'Ouest du Canada.

L'on réduirait ainsi de 11½ sous les cent livres le tarif des consignations de céréales pour l'alimentation des animaux.

M. E.-E. Perley, le député conservateur de Qu'Appelle, a basé sur ce projet une motion qu'il a communiquée à la Chambre des Communes. Il suggère que "le tarif de transport des céréales entre deux points donnés des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie anglaise soit diminué d'au moins cinquante pour cent du tarif différentiel qui distingue actuellement les tarifs de transport domestique et d'exportation."

M. Perley espère en une modification prochaine de l'organisation agricole de l'Ouest canadien. Il y a pléthore de blé. Il faudrait trouver moyen de dissiper cet état de choses. Autrement, le blé s'avilira. M. Perley serait pour le rétrécissement de la surface des terres emblavées. Si tous les agriculteurs de l'Ouest diminuaient de 30 acres l'étendu de leurs terres, le Canada produirait 76,000.000 de boisseaux de blé de moins et il y aurait place pour les grains qui servent à l'alimentation des animaux.

M. Perley aimerait aussi que les provinces établissent leurs propres moulins à farine, et que le ministère fédéral du commerce essaie d'ouvrir au marché canadien le marché oriental.

L'exportation des alcools reste interdite

Le bill qui eut permis d'exporter les liqueurs alcooliques aux Etats-Unis a été défait par un vote de 44 à 100, après une longue discussion, au cours de laquelle la Chambre a eu le rare spectacle de voir le chef du gouvernement et le chef de l'opposition partager la même opinion. Tous deux ils ont exprimé les mêmes principes qu'en 1930 alors que l'hon. M. Bennett votait pour le bill King qui prohibait l'exportation des liqueurs chez nos voisins, en vertu du traité qui existe entre les deux pays.

Tous les ex-ministres libéraux ont voté contre la mesure ainsi que tous les membres du cabinet, à l'exception de deux, MM. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, et Arthur Sauvé, ministre des postes. En faveur du bill Robinson, votèrent également 22 conservateurs, 19 libéraux, un indépendant, M. Bourassa, et deux travaillistes.

BEAUMONT

Mariage. Malgré les temps durs, il y a beaucoup de bonheur et d'honnêtes réjouissances parmi notre bonne population de Beaumont, surtout depuis quelques semaines. Je m'explique. Plusieurs mariages ont eu lieu dernièrement, et d'autres s'annoncent encore à l'horizon. Sans vouloir déplaire à personne et faire de jaloux, le mariage de M. Henri Gobeil avec Mlle Aurore Bilodeau célébré mardi dernier, le 14 courant, unissait deux de nos plus belles jeunesses. M. Alex Bilodeau, oncle de la mariée, accompagnait celle-ci et M. Eugène Gobeil fut le témoin de son fils. M. le curé, le R. P. Gaborit, S.C.J., bénit leur union et chanta aussi la grand'messe, à 10 hrs. Durant la masse Mlle Gertrude Bernard et Mlle Viola Hinse se firent entendre dans de beaux cantiques qui furent religieusement écoutés. Mme Georges Bernard accompagnait à l'orgue. A la sortie de l'église, eurent lieu les démonstrations d'usage: les confettis, le riz et les voeux les plus ardents de bonheur et de prospérité furent généreusement prodigués. Immédiatement après la cérémonie, les parents et quelques amis intimes se rendirent chez la mère de la mariée, Mme veuve Thomas Bilodeau où les attendait une table disposée avec goût et chargée de mets les plus succulents auxquels les invités firent honneur. Durant l'après-midi il y eut du beau chant de circonstance et de gracieuses saynètes furent rendues par les soeurs de la mariée et s'alternèrent tard dans l'après-midi jusqu'au souper, qui fut gracieusement servi par les demoiselles Bilodeau.

La veillée de noces traditionnelle eut lieu chez M. et Mme Théophile Gobeil où furent reçus à peu près 175 invités. Tous les jeunes se donnèrent à coeur joie à la danse jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le populaire jeune couple reçut de nombreux et utiles cadeaux. Nos voeux et souhaits les meilleurs accompagnent les heureux époux. Ils viendront sous peu demeurer au village.

Assemblée. Aussitôt après la messe, dimanche dernier, avait lieu l'assemblée de l'Exécutif du cercle de l'A.C.F.A. En l'absence du secrétaire, M. Paul Bernard, il fut proposé par M. René Lavigne et secondé par M. Albert Bérubé que le vice-président M. A. J. St-Pierre le remplace pour cette assemblée. Après résolution prise, il fut proposé par R. J. Lessard, secondé par Paul E. Bérubé qu'une requête soit adressée à tous les gérants des grands magasins à rayons de la ville d'Edmonton, pour qu'il y ait un commis bilingue sur chaque étage au moins. Il fut ensuite proposé par M. Albert Bérubé, secondé par M. René Lavigne que les directeurs passent chacun dans leur arrondissement pour faire signer la pétition en faveur de la monnaie bilingue.

Comme nous le disait si bien M. le curé au prône, dimanche dernier, il faut espérer que tout le monde se fera un devoir de signer cette pétition.

Funérailles. Le 14 courant, mardi après-midi, avaient lieu les funérailles du petit Joseph Armand Hector, né le 28 décembre dernier, fils de M. et Mme Parfait Chalifoux. Nous offrons nos sympathies aux parents affligés.

Baptême. Est né à M. et Mme Emile Morin, le 9 courant, un fils baptisé sous les noms de Joseph Robert Aurèle. Parrain et marraine, M. Arthur Morin et Mlle Rose-Alma Morin, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

SAINT-PAUL

Le scrutin pour l'élection d'un conseiller pour le village a eu lieu le 13 courant. Deux candidats sollicitaient les suffrages des électeurs, M. Amos Delisle obtint 143 votes et son concurrent, M. H. Hivon, 203, qui se trouve élu par une substantielle majorité.

Dimanche, le 19, avait lieu l'élection annuelle des officiers de l'A.C.F.A. Plus de soixante personnes assistaient à l'assemblée. Le secrétaire, M. Landreville, rendit compte des activités durant l'année, à savoir une assemblée publique lors du passage du secrétaire général, M. Léo Belhumeur, en mai dernier, et une couple de réunions de l'exécutif, dont l'une dans le but de remplacer l'ancien secrétaire, M. D. Gamache, démissionnaire, par le secrétaire actuel. On procéda ensuite à l'élection des officiers avec le résultat suivant: président, M. Gallant; vice-président, M. Lucien Maynard; secrétaire, M. R. Landreville; directeurs, MM. H. Fraser, S. Tétreault, Mme Lachapelle et Mlle Pomerleau. Le nouvel exécutif tint une séance immédiate et nous promet un programme bien rempli pour la nouvelle année.

Un incendie désastreux a encore une fois visité St-Paul aux petites heures lundi matin. Le feu se déclara dans l'édifice Hoolahan occupé par les magasins "Le Bon Marché" et "Red and White". En un instant il fut la proie des flammes qui se propagèrent rapidement au pâté de maisons voisines, à la boulangerie Bussière, à une buanderie chinoise, au magasin de quincaillerie Welsh et à la boutique de M. Frigon, tailleur.—Corr.

BONNYVILLE

L'élection du conseil de la municipalité de Bonnyville s'est terminée aussi par l'acclamation de MM. Emile Lacombe, Alfred Gamache et Théodore Perreault. M. Fontaine, aussi mis en nomination, a retiré sa nomination afin d'avoir une élection par acclamation. L'assemblée fut tenue dans la salle paroissiale et fut très nombreuse et paisible. Une motion fut faite à l'effet de dissoudre la municipalité, mais elle eut un très faible support.

Vers la fin de mai prochain nous aurons un médecin nouveau dans la personne du Docteur L'Heureux de Winnipeg. L'on en dit beaucoup de bien et nous avons hâte de le connaître. En attendant nous avons toujours le Dr McFarlane qui suffit à peine à toutes les demandes.

Dimanche prochain nous aurons une soirée de bingo au profit de l'hôpital. L'on annonce un beau programme.

Dimanche dernier notre club n'a pu se rendre au Lac Froid pour la partie de gouret à cause des chemins qui sont devenus presque impassables pour les autos.

Dimanche eut lieu la publication de M. Jean-Louis Demers et Mlle Annie Thibault de Bonnyville. Nous souhaitons à ces jeunes beaucoup de chance et une longue vie de bonheur.

Dimanche, le 19 février, eut lieu une charmante réunion intime chez M. Ph. Durocher, à l'occasion de son anniversaire.—Corr.

SAINT-ALBERT

Visite paroissiale.—Le R. P. curé vient de terminer la visite paroissiale, et il a donné, hier, au prône des messes paroissiales les statistiques suivantes:

La paroisse compte actuellement 198 familles, avec une population totale de 980 âmes, et 775 communiants.

Le R. P. curé est enchanté de l'accueil filial qu'on lui a fait partout, et du bon esprit qui règne dans la paroisse. Les paroissiens ont été surpris et réjouis à la fois de voir dans le sanctuaire une quinzaine d'enfants de choeur, assistant pieusement à la grand'messe. Le R. P. curé espère que les parents se feront un devoir d'envoyer ces enfants chaque dimanche à cette messe.

Les Jeunes de la Ligue des Dames ont donné hier soir dans la salle paroissiale une partie de cartes, qui a été bien réussie, étant donné les mauvais chemins, et la rareté de l'argent. Nous les en remercions.

Mardi dernier, M. Clovis Arcand a fait chanter un service anniversaire pour sa mère, Mme Alfred Arcand.

Le même jour, M. Henry Belcourt unissait sa destinée à Mlle Hélène Ladéroute. Le marié était accompagné de son père, M. John Belcourt, et la mariée, de son beau-père, M. Sam L'Hirondelle.

Gouret. L'équipe de Saint-Albert a gagné la première partie des joutes de détail contre celle de Legal par un résultat de 6 à 2. Le club de Saint-Albert a aussi remporté le trophée McKay. Sous la direction de leur gérant, M. Harnois, les joueurs de St-Albert tinrent les joueurs de Legal en respect pendant presque toute la partie. Joyal et Léonard comptèrent dans la première période. Breland fit le troisième point dans la seconde période. De son côté, l'équipe de St-Albert fit trois points dans la même période grâce au beau travail de Breland, Léonard et Joyal. Avec Killips dans les buts assisté de Perron et Innes comme défenses, Saint-Albert attendait d'un pied ferme les joueurs de Legal. La personne qui se fit surtout remarquer fut Arthur Gagné qui faisait ses débuts comme arbitre et qui remplit son rôle à la perfection. Pas une seule punition ne fut donnée au cours de la partie. La prochaine partie aura lieu à Morinville vendredi et la suivante aura lieu dimanche à Saint-Albert.—Corr.

Rectification.—Contrairement à ce qu'on annonçait la semaine dernière, Mme Octave Chévigny n'est pas dangereusement malade.

Lauréats du mois de Janvier

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Stanislas Mastalish, Wakaw, Sask.	Léo Giroux, McLennan, Alta.
Rhétorique	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.
Belles-Lettres	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Georges Tardif, Saint-Vincent, Alta.	Alcidas Ricard, Morinville, Alta.
Versification	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.
Méthode	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.	Jean-Marie LeScelleur, Vonda, Sask.	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.
Syntaxe	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Louis Bérubé, Richard, Sask.	Joseph Moreau, Hoey, Sask.
Eléments Latins A	Maurice Bonneville, Wolseley, Sask.	Joseph Le Grand, Butte du Paradis, Sask.	Albert Nedelec, Butte du Paradis, Sask.
Préparatoire français I	Maurice Pelletier, Falher, Alta.	Jean Martel, Villeneuve, Alta.	Albert Plante, Edmonton, Alta.
Préparatoire français II	Albert Martel, Villeneuve, Alta.	Albert Martel, Villeneuve, Alta.	Geo.-Et. Miville-Deschesnes, Edmonton, Alta.
Préparatoire français III	Robert Martel, Rivière qui Barre, Alta.	Wilfrid Boulanger, Merritt, C.B.	Wilfrid Boulanger, Merritt, C.B.
English Preparatory I (Grade VIII)	Bertrand Lechasseur, Saint-Paul, Alta.	Bertrand Lechasseur, Saint-Paul, Alta.	
English Preparatory II (Grade VII)	Jacques Amyot, Edmonton, Alta.	Jacques Amyot, Edmonton, Alta.	Cornélius Hettinger, Morinville, Alta.
English Preparatory II (Grade V)	Robert Martel, Rivière qui Barre, Alta.	Robert Martel, Rivière qui Barre, Alta.	Albert Martel, Villeneuve, Alta.

Avis

Nous sommes toujours heureux de publier les communiqués que l'on nous fait parvenir. Nous exigeons cependant que ces communiqués soient signés. Un simple pseudonyme n'est pas une signature responsable. Le nom et l'adresse de l'envoyeur d'un communiqué doivent toujours accompagner le dit communiqué, sinon celuici ne sera pas publié.

La Rédaction.

GUY

Le temps des fêtes passé, nos gens ont repris leur petit train de vie ordinaire ce qui fait que se raréfient ce qu'on est convenu d'appeler les activités locales.

Signalons néanmoins pour le cours de janvier plusieurs veillées familiales intéressantes. Les plus goûtées, nous a-t-on dit, furent celles données par les familles Aurèle Benoit, Jos. Lagacé et Jos. Loiselle.

Janvier ramenait aussi le vingtcinquième anniversaire de mariage de M. Joseph Bourgeois. Ces noces d'argent ne pouvaient passer inaperçues. Elles furent célébrées comme il convenait. A l'église tout d'abord où, à une messe d'action de grâce, communièrent, entourés de leurs enfants, les jubilaires. Voisins et amis formaient d'ailleurs une belle assistance montrant par là l'estime qu'on a pour eux. En ce temps où, un peu partout, se relâchent les liens de la famille, où le divorce tend à se mettre à la mode, où les enfants n'ont souvent que l'éducation des rues, hors d'un foyer domestique qu'ils ne connaitront jamais parce que leurs parents ont voulu "vivre leur vie" chacun de son côté, voir une famille de quatorze enfants remercier Dieu et témoigner de leur reconnaissance pour les sacrifices consentis, vingt-cinq années durant, par un père et une mère est une grande leçon, un exemple qui porte. Cet exemple méritait un témoignage public de félicitations au nom de l'Eglise elle-même. M. le curé sut s'en charger.

Les assemblées annuelles des districts scolaires se sont tenues et nos écoles fonctionnent normalement. N'était la crise actuelle il y aurait à examiner la possibilité de former deux autres districts d'école. Le nombre des enfants en âge de les fréquenter justifierait de suite cette mesure.

Notre curé désirant connaitre dans leur chez soi chacun de ses paroissiens a fait la visite de la paroisse et cela lui a pris deux semaines. Le territoire est assez vaste, les chemins sont à peine ébauchés et parfois même font défaut. Trouver ceux des colons disséminés ainsi en plein bois ne va pas toujours sans difficulté.

Un des Pères Basiliens venant de leur maison à Edmonton sera ici donnant un Triduum à nos Polonais catholiques dans la semaine du 26 février.

La paroisse est reconnaissante à Mlle E. C. Mathieu de Trochu pour le beau voile de tabernacle, de soie peinte à la main, qu'elle en a reçu, ainsi qu'à M. Longfat pour la petite niche, travail artistique de bois découpé, qui depuis sert, dans notre église, d'exposition à la relique de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Marie Flora Rolande, enfant de M. Raymond Lussier a été baptisée ayant pour parrain et marraine ses grand'-parents paternels.

M. Sébastien Jasmin a présenté au saint baptême une petite fille à qui ont été donné les noms de Thérèse Augustine Géraldine. Gérald, frère de l'enfant, et Mme Rose Sniezek furent, par procuration, parrain et marraine, remplaçant l'oncle et la tante du bébé.—Comm.

DONNELLY

Jeudi dernier dans la soirée, une vingtaine de parents et d'amis se rendaient chez M. J. Poulin, pour lui fêter son anniversaire de naissance. La soirée fut des plus intimes et des plus joyeuses. La petite Thérèse accompagnée du petit P. Emile offrit à son père dans les termes les plus heureux, les voeux de bonne fête et lui souhaita encore bien des anniversaires. On ne se sépara qu'aux petites heures!

Le même soir, la gente scolaire de Falher venait veiller au pensionnat accompagnée de leurs maîtresses. Il y en avait du petit monde! Treize voitures faisaient les frais du transport. On s'amusa fort. Les chants, déclamations et cris de joie se firent entendre à tour de rôle. Si nos jeunes continuent à se visiter, bien des malentendus seront évités à l'avenir!

Le gouvernement provincial mettra ce printemps à la disposition des cultivateurs, des grains de semence de première qualité, à bonnes conditions. M. C. Côté s'occupera des semences de blé, M. L. Roy de l'avoine. Avis aux intéressés.

Dimanche, le 26 du courant, il y aura une soirée au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura encore salle comble, nous y seront tous.—Corr.

La vie en Alberta

BROSSEAU-DUVERNAY

Mardi dernier, malgré le grand froid plusieurs Canadiens français de notre paroisse se rendaient chez les gens qui possèdent des radios.

Tous voulaient écouter la conférence du R. P. Bouvier sur l'Economie Concertée. Il va sans dire que personne n'a regretté ni sa peine, ni ses fatigues. Cela valait plus que cela pour venir entendre un conférencier comme nous l'avons entendu, expliquant les matières aussi clairement. Tous nous espérons dans un avenir prochain avec le plaisir de l'entendre encore.

Samedi dernier notre curé nous quittait pour l'hôpital. Pour combien de temps? Dieu seul le sait. Les paroissiens déplorent ce départ qui les privera des services religieux pour un temps indéterminé. Nous faisons des voeux pour qu'il retrouve sa santé et que le printemps nous le ramène guéri.

Dimanche soir, le 12, avait lieu notre veillée déjà annoncée. Comme il faisait grand froid l'assistance a été moins nombreuse; mais tout de même il y avait assez de monde pour faire une bonne veillée. L'orchestre nous régala de plusieurs beaux morceaux, puis l'on joua au whist. Le premier prix des hommes: un service pour barbe, fut gagné par M. MacKlotsky et le prix de consolation fut décerné à M. P. Gautier, instituteur. Le prix d'honneur pour dames fut gagné par Mme Gratton, beurrier de fantaisie, et le prix de consolation par Mme Eugène Desrosiers. N'oublions pas de noter qu'il y avait aussi une rafle de deux articles: un canari et une paire de bas de laine pour homme. Mlle C. Brosseau avait préparé deux petites comédies, une française, La Servante savante, et plusieurs chansons anglaises et françaises. La petite Angèle Venne nous chanta Little Boy Blue et fut bien applaudie. Après tous ces amusements l'on servit le goûter et l'on se sépara après avoir chanté O Canada. La prochaine soirée aura lieu le 26 février. Mmes J. B. Vincent, J. Lapierre et J. B. Brosseau remercient les personnes qui ont contribué à faire de cette veillée pour l'église un succès. Nous remercions particulièrement Mlle Mortimer qui a bien voulu nous prêter son piano pour la circonstance.

Décès. La semaine dernière, M. et Mme Moïse Théroux avaient la douleur de perdre leur jeune bébé.

Les organisatrices pour la prochaine veillée seront Mmes Chouinard, Gratton et Joseph Rioux. M. Gautier sera en charge du concert. Venez tous.—Corr.

FALHER

Carnaval d'hiver

L'esprit sportif qui anime certains amateurs est très à louer car il donne une animation saine et récréative à la jeunesse, tout en donnant une distraction salutaire qui fait oublier la crise aux adultes. Nous devons donc offrir nos plus sincères félicitations aux promoteurs et organisateurs du carnaval d'hiver, tenu ici le 10 février, pour le magnifique succès qu'ils ont obtenu. La température aidant, nous pouvons ajouter que cette fête compte dans les annales de la paroisse. Elle fut organisée par le comité de gouret qui se compose comme suit: MM. Félix Couillard, Donat Gagnon, Lionel Tellier et Rémi Pelletier.

L'ouverture se fit à deux heures par une course à patins. Les élèves du couvent avaient eu congé pour la circonstance.

Le comité en charge du programme des courses fut MM. Lionel Tellier et Paul Rentiers.

1. Course de garçons de 6 à 8 ans, gagnant, Guy Couillard; 2. fillettes, Henriette Martel; 3. garçons, 8 à 10, Paul Emile Hardy; 4. fillettes, Thérèse Roy; 5. garçons, 10 à 14 ans, Philippe Gamache; 6. fillettes, Marguerite Day; 7. garçons, 14 à 18 ans, Edouard Dusseault; 8. filles, Hermance Dumont; 9. hommes, 16 et plus, Edouard Dusseault; 10. filles, Gloria Day; 11. Course à reculons, garçons, 6 à 14 ans, Philippe Gamache; 12. filles, Gloria Day; 13. hommes de 16 à 99 ans, H. Dusseault; 14. filles, 16 à 80 ans, Gloria Day; 15; course à relai: équipe Marc L'Heureux gagnante: Marc L'Heureux, P. Dumont, R. Leduc. 16. Course de marathon, M. Day, A. Dusseault et E. Dusseault; 17. Course à chiens, Eli Verstreate.

Après les courses commença la partie de balle au balai; nos sympathiques voisins de Donnelly et Girouxville s'étaient fait un plaisir d'accepter l'invitation comme joueurs adversaires. La partie a été marquée par du jeu rude sans être brutal (les balais seuls ont eu à souffrir) et quelques élans extrêmement rapides d'un côté comme de l'autre. Les gardiens des buts tant pour le gouret que pour la balle au balai ont accompli de belles prouesses en dépit des joutes très excitantes. Aucune équipe de balle au balai n'a pu enregistrer un point.

Immédiatement après s'ouvrit la partie de gouret. Etant donné que le club de McLennan n'était pas encore revenu du carnaval de Peace River, où ils obtinrent le championnat et le trophée, les joueurs de Falher donnèrent une partie exhibition parmi eux. Au signal donné les deux camps se jetèrent à l'assaut construisant toutes sortes d'attaques imaginables en tentant de traverser la solide défense; les deux côtés pratiquèrent un fort jeu de défense ce qui fait présager que des maitres sortiront de l'équipe locale.

Le soir, à 7 h. 30, la salle du théâtre recevait la foule qui voulait entendre une saynète intitulée: "Le fiancé distrait" qui fut très bien interprétée par MMr. René Pelletier et Léo Lavoie. Une chanson par M. A. Champagne accompagné au piano par M. R. Goodwin eut des applaudissements et rappels. A l'issue de la séance, M. Tellier fit la distribution des prix gagnés aux courses et adressa des paroles de remerciements. Peu après s'ouvrit la mascarade où il nous fut permis d'admirer de jolis costumes vraiment originaux. Quand approcha l'heure de minuit la reine Claire de Boisvert entra triomphalement dans la salle escortée de ses deux dames d'honneur, Mlle Marguerite Bourbeois et Mlle Antoinette Pelletier, de Girouxville, la première ayant brigué les suffrages de candidtes. A l'estrade, M. Adélard Giroux, un pionnier, adressa quelques mots de félicitations à la candidate élue et la couronna reine aux applaudissement de la foule. On procéda ensuite au jugement des costumes qui furent adjugés unanimement aux deux meilleurs et aux deux supposés bouffons. Les heureux gagnants furent: Mme D. Gagnon, MM. L. Tellier, H. Verstreate et J. Trottier. Le prix du concours des candidates fut gagné par M. Elzéar L'Abbé et celui des cigarettes par M. J. A. Paquin.

Le comité du gouret a raison d'être fier du carnaval qui a été un succès sur toutes les lignes. Ce dernier tient à remercier les deux candidates d'abord et les gens de leur précieux concours. Un merci spécial à la fanfare locale qui, toujours infatigable au poste, a tenu la salle sous l'harmonie de sa musique.

Départ. Mlle Léa Morin nous a quittés pour retourner à Montréal. Voeux de succès.

Naissance. M. et Mme Albert Alain (née Victoria Larochelle) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 20 janvier et baptisée le 29. Parrain et marraine: M. et Mme Philibert Lacoursière. Porteuse: Mlle Léa Morin.

Elections municipales. L'assemblée générale annuelle a eu lieu lundi le 6 courant. M. H. Hamel, conseiller sortant de charge, a été réélu par acclamation.

Dimanche soir, il nous a fait plaisir d'avoir parmi nous S. G. Mgr J. Guy, accompagné de son secrétaire, l'abbé Charest et de l'abbé J. A. Normandeau. Sa Grandeur a bien voulu assister à une représentation de vues animées, donné par l'abbé Charest dans la salle paroissiale, au cours de laquelle l'histoire d'un jeune émigré abandonné a attendri la foule. D'autres vues l'ont joyeusement émerveillée en reconnaissant le personnel et les bâtisses de Grouard sur film cinématographique. Nous devons un cordial merci à qui de droit et qu'il nous soit permis d'ajouter: En aurons-nous encore?

Au cours de la soirée il nous a fait plaisir d'entendre les élèves de la Société philharmonique de Falher.

—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

En roulant ma bou-ou-le

Derrièr' chez nous y a-t-un étang

Traduction en style d'aujourd'hui: dimanche soir, le 5 mars, y at-tune pièce des Anciens, à l'Ecole séparée. En roulant ma boule. . .

Trois beaux canard s'en vont baignant

On interprète de main (!) de maitre "les deux canards" de Tristan Bernard. Comédie en trois longs actes trop courts, tout pétillant du plus fin esprit français. Deux beaux canards... rouli, roulant, ma boule roulant. . .

Le fils du roi s'en va chassant

Les Edmontoniens (ô Larousse), fatigués de leurs distractions toujours pareilles, s'en von chassant, à l'affût d'un divertissement tout à fait neuf. En roulant ma boule. . .

Avec son beau fusil d'argent

Ils ont déjà échangé leur petit vingt-cinq sous d'argent contre une petite carte blanche imprimée en noir. Rouli, roulant. . .

Dernière heure: On me dit—je n'en veux pas croire mes oreilles et c'est un coup terrible pour ma poésie—que les cartes ne sont pas toutes vendues. On ne manque pas une si rare aubaine sans se préparer d'éternels regrets. Il faut courir tout de suite chez Pigeon ou aborder n'importe quel membre de l'Exécutif et se munir d'une ou de plusieurs de ces cartes qui valent un peu plus que leur pesant d'or. Et n'oublions pas que les enfants, le samedi après-midi, ne payent que cinq petits sous insignifiants.

Carolus Faber. Ce n'est pas le nom d'une maladie; c'est le nom que la postérité lui donnera quand l'Histoire de la Médecine parlera de lui, en l'an 3000. En notre siècle, il s'appelle Charles Lefebvre et, quoique dans la fraiche fleur de l'âge, la Gloire commence à le nimber; autrement dit, il vient d'être élu, à l'unanimité des suffrages, membre de l'Exécutif.

Le secrétaire.

JOUSSARD

Allées et venues. Le R. P. Gouy, de Nelson River, était de passage ici, jeudi, le 16 février. Le R. P. Gouy, missionnaire dans le nord depuis plus de 40 ans, était venu saluer son ancien confrère, le Rév. Frère Courteuil. Il visita et apprécia beaucoup l'organisation parfaite de notre belle mission de Saint-Bruno.

Hier soir, 16 février, les RR. PP. Lajoie, curé de Falher, et Normandeau, curé de Girouxville, ainsi que le R. P. Wagner, de Peace River, sont venus rendre visite à notre curé, le R. P. Falher.

11 fév. M. N. P. L'Heureux de Driftpile, agent des Indiens, a été à Fort St-John, Hudson Hope et Noberly Lake en aéroplane pour visiter les Castors en proie à une vive épidémie de grippe dont plusieurs même ont perdu la vie. Il leur apporta, de la part du gouvernement des habits, des provisions et des remèdes.

Cela est une preuve évidente de l'attention toute paternelle que le gouvernement porte aux Indiens du nord.

M. Jos. Dalton de Villeneuve et ses deux fils, sont arrivés ce matin, le 17. Ils ont loué une des maisons de M. Pierre Carrier, en attendant que la leur soit bâtie. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à ces nouveaux arrivés.

Nouvelle Association. Depuis longtemps, l'on désirait fonder une association pour les métis du nord, sur le modèle de la Half Breed Association de St-Paul des Métis.

Dans cette intention, plus de 100 métis de Driftpile, Sucker Creek, Grouard et d'ailleurs, se sont réunis à Grouard, mercredi, le 15 février, sous la présidence de M. Frank Bellerose.

Le résultat des élections temporaires, qui eurent lieu à cette première assemblée, se lit comme suit:

Président de l'Association: Peter Tompkins; 1er vice-président: William Gairdner; ces deux premiers résidant à Grouard; 2ème vice-prés.: Joseph Beaudry, de Bib Prairie; sec.-trés.: Dan Cunningham, de Joussard.

M. Frank Bellerose, de Grouard, présidait l'assemblée et l'on élut les membres du comité.

Plus d'une vingtaine exposèrent en leur langue nationale le but de cette association qu'ils approuvèrent ouvertement.

Parmi les orateurs on remarquait: MM. Peter Tompkins, fils, Dan Cunningham, Frank Bellerose, M. Beaudry et Joseph L'Hirondelle.

Le principal fut de cette association est de surveiller la jeunesse dans ses jeux et occupations, puis de secourir les miséreux.

De tout coeur nous souhaitons aux courageux organisateurs, réussite complète dans leurs projets.

17 février. C'est grande fête aujourd'hui pour nos missionnaires Oblats, car c'est le 117e anniversaire de la fondation de leur sublime congrégation, à qui nous devons, j'oserais dire, la survivance de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, et l'évangélisation de presque toutes les nations sauvages qui habitent cette même partie du pays.

Aussi, nous nous réjouissons avec eux de tout le bien qu'ils ont opéré et les remercions pour les sacrifices sans nombre qu'ils se sont imposés pour que le drapeau du Christ règne sans obstacle d'un océan à l'autre.

Muguette.

McLENNAN

Claude Bisson, enfant de M. E. Bisson est entré à l'hôpital le 17 pour opération d'appendicite. Nous formons des voeux pour son rétablissement.

M. et Mme Lucien Beauchamp de Doussal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Arthur Marcel Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Leguerrier de Legal.

Est née à M. et Mme Henry Christoffel une fille, baptisée sous les noms de Hélène Barbara. Parrain et marraine: Henry Zoller et Exilia Tustead Hudon, de Chamberlain, Sask.

M. Charles Gunette de Falher en promenade à McLennan chez M. G. Barré.—Corr.

CLYDE

Il y a toujours un peu de grippe au village et ses environs, mais, en général, personne n'est gravement malade. L'enfant de M. et Mme John Gosche qui avait été à l'hôpital, souffrant d'une pneumonie, se rétablit heureusement. Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée au presbytère d'une ménagère, Mlle Moran, à qui nous souhaitons cordialement la bienvenue.

La prochaine assemblée des dames de la Ligue catholique aura lieu chez Mme Louis Nelson le 22 février; cette assemblée se tiendra l'après-midi au lieu du soir afin de faciliter l'arrivée des dames de la campagne et on espère que tous les membres y viendront.

Les personnes qui ont le bonheur de posséder un radio se font un grand plaisir d'écouter les concerts du mardi soir. Non seulement ces programmes sont-ils fort agréables, mais ils ont une grande valeur éducatrice en ce qu'ils nous présentent du bon français, chose fort utile pour ceux d'entre nous qui vivent dans un milieu anglais.

L'école de Reed Lake a eu des soirées de whist pendant l'hiver; elles ont lieu tous les quinze jours et ont été très populaires. Le 11 février, c'était le tour de Mme Ashton d'être hôtesse. Comme il faisait grand froid et que plusieurs habitués étaient empêchés de venir par une assemblée à Pibroch, on n'a eu que huit tables, mais on a passé une bonne veillée, étant en pays de connaissance. M. Z. LeBeau et sa dame ainsi que M. Lefèvre et famille étaient venus du district de Poplar Knoll. Les prix ont été gagnés d'une façon un peu drôle. Le premier prix des dames par Mme Lefèvre et le premier d'hommes par son fils, M. A. Lefèvre. Les prix de consolation ont été donnés à Mme Kirk et à son garçon Léonard. La prochaine veillée aura lieu le 25 février.—Corr.

GIROUXVILLE

Visite épiscopale. Nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir au milieu de nous S. G. Mgr Guy, vicaire apostolique, de Grouard, dimanche dernier. De beaux cantiques furent chantés par les enfants de l'école du village sous la direction de leurs maîtresses, les Mlles Lauzé pendant la messe de Monseigneur à 9 h

A la grand'messe, la chorale exécuta une messe en parties avec beaucoup de brio. Au prône, après les annonces ordinaires, M. le curé Normandeau souhaita la bienvenue au premier pasteur du diocèse et présenta ensuite un rapport complet depuis l'ouverture de la paroisse en automne 1928 jusqu'au premier janvier 1933.

Monseigneur commença sa réponse par des félicitations à la nombreuse assistance aux deux messes, aux enfants de choeur si bien stylés, à la chorale pour son exécution artistique et le dévouement qu'elle apporte en vue de rehausser l'éclat des cérémonies du culte; puis commenta les points saillants du rapport paroissial.

Il s'efforça de faire comprendre à la population catholique le devoir essentiel du soutien des oeuvres paroissiales, ce qui est à la base de notre survivance catholique. Le temps est venu, où les paroisses ou missions blanches doivent faire les sacrifices nécessaires pour soutenir les nécessités du culte et faire honneur aux obligations contractées. Il s'agit simplement de faire sa part qui, au fond est minime, surtout lorsque comparée aux autres dépenses courantes qui se font quand même, malgré la crise et les besoins pressants de l'heure.

Pour cela, il faut de toute nécessité retrancher les excès qui se commettent en fait de boisson frelatée, d'amusements qui dégénèrent en véritable désastre financier et moral, en la formation d'une mentalité excessivement dangereuse, sujette aux plus graves conséquences, grâce au système de secours direct—**relief**—la manne de la crise le **dole** qui engendre tous les vices. Sa Grandeur se verra bientôt dans une triste nécessité de sévir contre ces fléaux et supplie les catholiques dignes de ce nom de revenir à de meilleurs sentiments pour attirer sur eux les bénédictions plutôt que les malédictions du ciel.

Dans l'après-midi, les vêpres solennelles furent chantées suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement. On inaugura en ce jour la célébration de la fête patronale sous le vocable de N.-D. de Lourdes.

Nos plus sincères remerciements à notre dévoué Pasteur pour ses bonnes paroles et ses conseils judicieux que nous tâcherons de mettre en pratique dans les actes de notre vie paroissiale et privée.

Soirée le 5 mars.—Place libre est faite aux amis et voisins jusqu'au dimanche, 5 mars, alors que nous les invitons à une partie de cartes, chose rare à Girouxville, suivie d'une comédie nouvelle faisant suite à la dernière jouée et agrementée de chansons du terroir, musique, le tout couronné par un réveillon en famille.

—Corr.

A nos correspondants

Nous regrettons que des circonstances incontrôlables nous obligent à remettre à la semaine prochaine la publication de quelques courriers qui sont régulièrement publiés dans le journal. Nous nous excusons auprès de nos dévoués correspondants de ce fâcheux contretemps.

La Rédaction.

SAINT-ALBERT

Le 16 février M. et Mme J. Latour, de Fort Saskatchewan, ainsi que leurs enfants Claude, Berthe et Anita étaient en visite chez M. André Desnoyers, en route pour Morinville.

Dernièrement M. et Mme A. Harnois fêtaient leur benjamine Jeanne. Plusieurs fillettes avaient été invitées à cette occasion. On lui remit plusieurs petits cadeaux. Madame Harnois avait préparé un bon goûter auquel les fillettes firent honneur.

Le 17 février une agréable fête de famille réunissait les amis de M. Georges Gaulin pour fêter l'anniversaire de naissance de sa charmante épouse.

Y assistaient M. et Mme O. Leblanc, M. et Mme J. Gaulin, M. et Mme E. Maheu, M. et Mme J. B. Delhagary, M. et Mme J. Poirier, M. et Mme A. Desnoyers, M. et Mme A. Turcotte, d'Edmonton, Mmes Ouimet, M. Lamer, A. Harnois, D. Beaudoin, Mlle E. Leblanc et M. E. Ouimet.

Durant la soirée il y eut partie de cartes et chants. Ensuite Mme André Desnoyers lut une adresse de circonstance à l'héroïne de la fête. Mme Gaulin fut agréablement surprise par la présentation qu'on lui fit d'un magnifique service à thé présenté par sa belle-mère Mme J. Gaulin au nom de toutes les personnes présentes.

Un délicieux goûter accompagné de rafraichissements divers nous fut servi et c'est à une heure tardive que chacun se sépara en remerciant M. et Mme G. Gaulin de leur bon accueil.

LAMOUREUX

Samedi, 18 février, un bon nombre de contribuables de Lamoureux sont allés à Sunny Side, à l'assemblée du conseil de la municipalité de l'Esturgeon, No 548. Plusieurs conseillers doivent être renouvelés cette année. Pour notre district, Arthur Lamoureux est le conseiller sortant; il se présente de nouveau contre deux concurrent: Arthur Rocque et Omer Villeneuve. Il y aura donc, samedi 25, une élection qui promet d'être mouvementée. Avec trois candidats sur les rangs nous sommes assurés de ne pas manquer de conseiller. Dans tous les cas, nous avons confiance que celui qui sera élu par le suffrage populaire, fera tout son possible pour nous doter de bons chemins.

Dimanche, 26 février, il y aura une assemblée des membres de l'A.C.F.A. à laquelle sont invitées même les personnes qui ne font pas encore partie de la société. On fera signer, à cette occasion la pétition pour obtenir la monnaie bilingue. Les commissaires d'école sont également invités pour préparer le concours de français dans les différentes écoles de la paroisse.

Dimanche soir, 26 février, nous aurons notre partie de cartes donnée par les dames du nouveau comité 1933. Allons en foule les encourager. Il y aura de beaux prix qui ne sentent pas la crise, un excellent réveillon et un concert des plus intéressant.

Le programme français donné à la radio le 14 février, par la section française de l'Université, dirigée par M. le Dr Sonet, a été hautement apprécié par le public aux écoutes. Tout en nous divertissant des joyeuses scènes de la pièce "L'anglais tel qu'on le parle" on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'effort très méritoire des acteurs et d'applaudir à leur brillant succès.—Corr.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	29
No 2 Nord	27½
No 3 Nord	26
No 4 Nord	24¼
No 5 Nord	23½
No 6 Nord	22½
Fourrage	19½

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	09
Fourrage	09

Orge—

No 2 C W	12½
No 3 C W	10
No 4 C W	09

Seigle—

No 2 C W	14
No 3 C W	12
No 4 C W	08

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	46⅛
No 2 Nord	45⅛
No 3 Nord	44⅛
No 4 Nord	43⅛
No 5 Nord	41⅞
No 6 Nord	40⅝
Fourrage	37⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	47
No 2 Nord	45¼
No 3 Nord	43¾
No 4 Nord	42⅛
No 5 Nord	39⅝
No 6 Nord	37⅝
Fourrage	33⅝

Avoine—

No 2 C W	24
No 3 C W	22¾
Fourrage	22½

Orge—

No 3 C W	27¾
No 4 C W	25⅝

Seigle—

No 1 C W	32⅝

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.25
" qualité moyenne	2.50 à 2.75
" commune	1.50 à 2.00
Veaux de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	2.50 à 3.00
" communs	1.50 à 2.00
Bouvillons (steers) de choix	3.00 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.75
" communs	1.50 à 2.50
Boeuf de choix	1.75 à 2.00
" ordinaire	1.00 à 1.50
" commun	1.00 à 1.25
Mouton de choix	4.00 à 4.25
" de l'année	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	2.65

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	22
Frais No 1 (First)	20
Oeufs de poulettes	17
2ème qualité	15

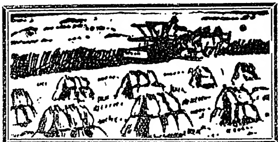
Beurre—

En boîte, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)







Page Agricole

Les sauterelles sont bonnes pondeuses

M. Arthur Gibson, Entomologiste du Dominion, a fait ressortir dans une conférence donnée devant l'University Club d'Ottawa, l'utilité des travaux que conduit la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les insectes nuisibles causent tous les ans des pertes qui se chiffrent par bien des millions de dollars, et les recherches entomologiques permettent d'éviter une portion importante de ces pertes.

En parlant des dégâts causés par les sauterelles dans l'Ouest du Canada, M. Gibson a déclaré que le préposé aux travaux fédéraux au Manitoba, M. Norman Criddle, a découvert l'automne dernier, au cours d'une enquête conduite sur les régions infestées par les sauterelles au Manitoba, 140,000 oeufs de sauterelles dans un pied carré de sol. Si la température rigoureuse ou d'autres facteurs naturels de répression n'interviennent pas pour réduire ce nombre, il est tout probable que des nuées de sauterelles ravageront les récoltes de l'Ouest l'été prochain.

Un débouché futur pour les dindes canadiennes

M. W. A. Brown, de la Division fédérale de l'industrie animale, est de retour de Grande Bretagne, où il avait charge de la vente de 90 volailles grasses pour le commerce de Noël. Cette expédition, qui se composait en grande partie de dindes, avait été expédiée dans un état refroidi plutôt qu'à l'état gelé habituel, et elle est venue en concurrence directe avec les volailles abattues au pays plutôt qu'avec les volailles importées. Bien présentées et de bonne qualité, ces dindes, qui ont été vendues principalement à Londres, ont attiré immédiatement l'attention des marchands de gros et ont trouvé promptement acquéreurs. On a donné l'assurance qu'une expédition deux fois aussi forte à Noël prochain se vendrait aisément, à condition que la qualité soit la même.

Un nouveau marché s'ouvre

Pour les aliments à bétail produits au Canada

Le commissaire du commerce du Royaume-Uni prévoit l'ouverture d'un nouveau débouché pour les aliments à bétail au Royaume-Uni. Dans le numéro du 21 janvier du Journal des Renseignements Commerciaux, il est dit que l'importation d'aliments à bestiaux, et notamment de son et d'autres sous-produits de meunerie venant du Canada est une chose relativement nouvelle; elle a commencé en 1931 lorsque les expéditions canadiennes, qui étaient avant cela à peu près nulles, se sont élevées à 22,263 tonnes longues (2,240 livres). Sur ce montant, 6,000 tonnes se composaient de petit son et de recoupes et le reste de son. D'après ce rapport, la Grande-Bretagne importe environ 300,000 tonnes de ces produits tous les ans, principalement de pays étrangers; les pays de l'Empire n'en ont produit que 70,000 tonnes en 1932.

Les graines de mauvaises herbes vivent longtemps

Un compte rendu d'une expérience entreprise pour déterminer à quel point les graines de mauvaises herbes sont viables vient d'être signalée par le Ministère fédéral de l'Agriculture. On a pris des graines de nombreuses espèces de mauvaises herbes, que l'on a mélangées avec du sable; ce mélange a été placé dans des bouteilles d'une chopine non bouchées, qui ont été enfouies à vingt pouces au-dessous de la surface. Les bouteilles étaient mises dans une position oblique, le goulot tourné vers le bas, pour empêcher que l'eau ne s'y accumule.

Cette expérience a été conduite par le Collège d'Agriculture du Michigan, et l'on a constaté qu'après un enfouissement de quarante années de cette façon les graines de lupin noir, passerage, chou gras, herbe à poux, primevère sauvage, plantain commun, pourpier, patience crépie, ont germé vigoureusement.

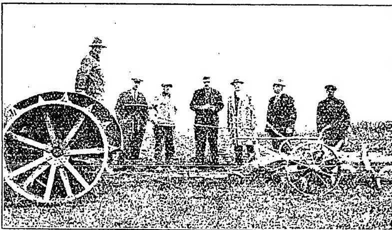
Devant ces résultats remarquables, l'Agrostologiste du Dominion se pose cette question: "Qui sait pendant combien de temps les graines de mauvaises herbes peuvent rester en vie?"

Une invention qui sera fort utile aux fermiers

Attache de contrôle de la force motrice d'un tracteur

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un de nos compatriotes, M. Sylva Tétreault, de Saint-Paul, est l'inventeur d'une attache de contrôle de la force motrice d'un tracteur (Tractor hitch power controller). Il a reçu d'Ottawa les lettres patentes relatives à son invention.

Au moyen de cette nouvelle invention, il sera dorénavant possible de labourer une terre rocailleuse ou infestée d'obstacles de toutes sortes, sans craindre de briser la charrue ou de causer des ennuis au conducteur du tracteur. Cette nouvelle attache évitera toutes les pertes de temps et tous les troubles que causait l'ancienne attache.



Cette photographie représente le tracteur au repos après que la charrue a rencontré un obstacle.

En effet, si la charrue rencontre une résistance quelconque, soit une roche ou un autre obstacle sérieux, cette nouvelle attache s'allonge immédiatement et automatiquement désembraye le tracteur; mais comme le tracteur ne peut s'arrêter instantanément, l'attache est ainsi faite qu'elle s'allonge jusqu'à l'arrêt complet du tracteur; puis, en reculant le tracteur, l'attache reprend automatiquement sa place et se trouve de nouveau accouplée à la charrue.

N.B. M. Tétreault nous prie d'annoncer à tous ses compatriotes qu'il est en mesure de remplir toutes les commandes qui lui seront envoyées.

Adresse: M. Sylva Tétreault, Saint-Paul, Alta.

L'emploi des criblures comme combustible

Le grain produit sur les fermes canadiennes de l'Ouest contient environ deux pour cent de matière étrangère lorsqu'il arrive aux élévateurs terminus. La partie rejetée de cette matière étrangère s'appelle "criblures de rebut"; lesquelles se composent de graines de mauvaises herbes, de poussière, de grain cassé en petits morceaux, de balc, de paille et de déchets de tous genres. Le poids par boisseau mesuré varie de quinze à quarante-cinq livres. Dans une bonne récolte, comme celle de 1928, la quantité de criblures de rebut se montait à plus de 100,000 tonnes.

L'emploi de ces criblures de rebut comme un ingrédient dans les produits alimentaires est à peu près interdit depuis 1920 par la Loi des aliments du bétail, qui est appliquée par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'agriculture. Tant que les prix des aliments sont restés élevés, ces déchets trouvaient à s'exporter, mais ce débouché d'exportation n'existe plus depuis que les prix des aliments ont baissé partout, et le seul emploi économique que l'on puisse faire actuellement de ces criblures est de les brûler.

Certains établissements d'énergie motrice où l'on n'a besoin de chaleur qu'en quantités relativement petites et à une pression relativement faible, pas plus de 80 livres, ont trouvé plusieurs moyens utiles de brûler ces criblures. Lorsque le rendement de la bouilloire est de 77.5 pour cent le charbon Pocohantas produit 13,500 unités thermales anglaises par livre. Dans les mêmes conditions, les criblures ordinaires de rebut produisent 5,900 unités thermales anglaises par livre. La relation est donc de 2.3 de criblures moyennes de rebut à 1 de charbon Pocohantas pulvérisé. Sachant le coût du combustible à l'établissement d'énergie motrice, le coût de la combustion et le nombre d'unités thermales anglaises produites, on peut calculer l'économie relative de ces criblures.

Troupeaux des ranches—leurs dimensions

Le nombre des brebis portières que l'on garde sur les ranches a beaucoup d'importance, car il affecte largement le revenu que se font les ranchers en Alberta et en Saskatchewan. Ce fait vient d'être démontré par une enquête économique de l'industrie de ces ranches, qui a été conduite en ces trois dernières années par les Divisions de l'économie agricole et des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture. Pour analyser les rapports existants entre l'importance de l'entreprise et le revenu, les registres de 87 ranches ont été groupés suivant le nombre de brebis portières par ranch: 11 ranches avaient moins de 500 brebis portières; 25 entre 500 et 999; 18 entre 1,000 et 1,499; 17 entre 1,500 et 1,999; 5 entre 2,000 et 2,499; 4 entre 2,500 et 2,999; et 7 avaient plus de 3,000 brebis portières. Les ranchers qui avaient moins de 500 brebis portières ont obtenu un revenu moyen de $441, tandis que ceux qui avaient entre 1,500 et 2,000 brebis portières ont obtenu $2,022. On a constaté ainsi que le revenu augmente en proportion directe du nombre des brebis portières, jusqu'à ce qu'on arrive au chiffre de 2,000 à 2,499, et qu'il baisse à partir de ce point... Nous voyons donc que les ranchers qui ont entre 1,500 et 2,000 brebis portières ont à peu près le bon équilibre entre le nombre de brebis, l'étendue en herbages, la main-d'oeuvre et le matériel par ranch.

L'exportation des boeufs

Est mise sur une nouvelle base

Pour la première fois depuis trente-sept ans, l'accord avec le Royaume Uni qui vient d'être ratifié, met les exportateurs de boeufs canadiens sur la même base que leurs concurrents sur le marché anglais. On n'exigera plus que les boeufs maigres ou d'engrais soient séparés des boeufs gras ou d'abatage. On permet que les deux espèces, boeufs gras et boeufs maigres, se rendent librement aux points de l'intérieur, mais il est entendu que les femelles doivent être d'une qualité et d'un type que le Ministère anglais de l'Agriculture juge satisfaisants. On n'exige plus que les animaux soient marqués à la joue; la durée de l'isolation a été réduite à un jour entier, et il n'est plus nécessaire que les boeufs soient accompagnés pendant le voyage sur l'océan par un inspecteur vétérinaire. Ces concessions faites par le Ministère anglais de l'Agriculture font partie d'un accord bilatéral conclu entre les gouvernements respectifs à la Conférence Economique Impériale, et par lequel le Gouvernement canadien reconnait la Station de quarantaine de Londres, conformément aux conditions posées dans l'accord.—Ministère de l'Agriculture.

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que **vous avez à vendre.**

L'alimentation des veaux

L'élevage des veaux occupe une place de première importance dans l'amélioration du troupeau laitier. On peut dire que l'usage d'un bon taureau à la tête du troupeau et la sélection des vaches par le contrôle laitier n'aboutiront à de bons résultats qu'à la condition que les veaux soient bien alimentés et bien traités.

Pour réussir dans l'élevage des veaux, c'est-à-dire pour qu'ils naissent vigoureux, il faut commencer par donner quelques mois de repos à leur mère et pendant cette période de repos fournir aux vaches une alimentation libérale, complète et laxative afin de maintenir les intestins en bonne condition.

Si les veaux doivent recevoir le premier lait de leur mère, ce lait est nécessaire aux veaux afin de débarrasser leurs intestins. Durant les premiers jours on doit alimenter les veaux deux fois par jour avec le lait de leur mère, ensuite on peut donner le lait du troupeau. La quantité de lait à servir varie avec le poids, environ 8 à 10 lbs par 100 lbs de poids vif.

Il y a différentes méthodes d'alimentation, la plus employée consiste à donner du lait entier aux veaux pendant environ trois semaines et ensuite si les veaux semblent vigoureux on remplacera graduellement une quantité de lait entier par du lait écrémé. Durant les cinq premiers mois le lait doit être servi à une température de 95 à 100 degrés F.

Vers l'âge de trois semaines on peut servir aux veaux des concentrées environ un huitième de lb par jour et augmenter graduellement. Le foin peut être servi à volonté, donner autant que possible du foin de légumineuse.

Lorsqu'on les envoie au pâturage on doit les protéger contre l'action brûlante du soleil vu leur peau fine.

Au premier hivernement les placer autant que possible dans une loge spacieuse afin qu'ils puissent prendre un peu d'exercice et ne pas fausser leur conformation.

A l'époque du sevrage les veaux doivent être l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'éleveur. En plus des fourrages on doit leur donner une bonne ration de concentrées, afin d'activer leur croissance et de développer leur capacité digestive.

Pour que les jeunes se développent rapidement et atteignent leur poids normal, leur ration doit être: riche en protéine, élément formateur des tissus; riche en matières minérales afin de leur assurer un bon squelette; elle doit contenir les vitamines solubres dans le gras et les aliments qui la composent doivent être faciles à digérer.

Les veaux mal alimentés se développent plus lentement, arrivent à maturité à un âge plus avancé, n'atteignent jamais le poids de la race et ne donnent pas le rendement que l'on attend d'eux.

Retenons que la bonne alimentation des veaux est un grand facteur dans l'amélioration du troupeau.

Jean-Charles CIMON, B.S.A.

Comment prévenir les parasites des porcs

Tous les animaux domestiques sont les hôtes de nombreuses espèces de parasites, et le porc peut-être plus que tous les autres. Le parasite le plus nuisible du porc est le ver rond intestinal, qui contrarie beaucoup l'assimilation de la nourriture, irrite les poumons et retarde la croissance de l'animal. Dans les premières phases de leur développement, ces vers sont portés par le torrent du sang jusqu'aux poumons d'où ils sont expulsés dans la bouche par la toux; ils sont alors avalés et passent par le canal alimentaire pour se rendre aux intestins. La présence de ces vers dans les poumons cause la toux, la pneumonie et d'autres congestions pulmonaires, très souvent fatales; les animaux qui survivent restent rabougris et rapportent peu. Les porcs très infestés deviennent ventrus, leur peau est grossière, leurs yeux et le nez coulent; ils ont tous les symptômes d'une mauvaise santé générale. En somme, les pertes causées sont assez fortes pour pousser l'éleveur à mettre tout en oeuvre pour combattre ces parasites.

Les porcelets ramassent les oeufs de ces vers sur les tétons de leur mère ou sur le plancher ou les murs de la loge, probablement quelques jours après la naissance. La propreté scrupuleuse est le meilleur des moyens préventifs; il faut commencer dès que la truie est prête à mettre bas. A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, on lave, avant de les y installer, la porcherie où les truies doivent mettre bas, avec une forte solution de lessive chaude (1 livre de lessive pour 30 gallons d'eau) et on récure parfaitement les planchers, les auges et les murs. Rin ne vaut mieux que cette solution de lessive pour détruire les oeufs des vers, à condition qu'elle soit parfaitement appliquée. Si l'on néglige les fentes et les coins, on ne réussira pas. Trois semaines avant la parturition, on fait jeûner la truie et on lui administre un bon vermifuge pour débarrasser les intestins de ces vers. Juste avant de la mettre dans la loge qui a été nettoyée, on la lave bien avec de l'eau de savon chaude et une brosse raide pour enlever les oeufs des vers qui peuvent adhérer à la peau ou aux poils. Les porcs sont ainsi protégés jusqu'à l'âge du sevrage. Au moment du sevrage, on les met dans un enclos ou un pacage propre que l'on sait ne pas être contaminé.

A Lacombe, tous les parcs ou les cours qui ont servi aux porcs sont labourés et ensemencés d'une plante à pâturage au moins une fois l'an.

H. E. WILSON,
Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alberta.

Conseils du docteur

Des compresses d'eau très froide appliquées sur la nuque arrêteront presqu'instantanément les plus forts saignements de nez.

* * *

Pour le rhume de cerveau, reniflez une pincée de borax en poudre plusieurs fois par jour; le soir, mettez dans chaque narine gros comme un petit pois de vaseline. Mettez un peu de camphire et d'eau tiède dans le creux de votre main, reniflez vous pourrez alors respirer plus aisément.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

Nos risques économiques

Un griffonnage de réorganisation nouvelle

Par le R. P. Emile Bouvier, du Collège des Jésuites

Une question hardie se pose dès le début: "Faut-il faire table rase du capitalisme?" L'idée de bouleversement irradie le nouveau et l'inconnu; le peuple fatigué y applaudit; le capitalisme perd son sens et passe dans la colonne des péjoratifs dont on a honte et qu'on tient à oublier. La faillite criante d'aujourd'hui ne nous encourage pas à la pitié et aux demi-mesures. L'indignation et la colère montent vite au cerveau des crève-faim et les poussent à pulvériser les fondements du capitalisme. Et pourtant avant de détruire, il faut réfléchir. Avant une décision forte et cassante, la prudence et la réflexion s'imposent aux chefs d'idées et de mouvements. Avant de renverser, il faudrait arrêter les grandes lignes de la structure nouvelle afin d'éviter l'échec des expériences tentées ou de l'improvisation énervée.

Evidemment, il ne s'agit pas de critiquer ou encore moins de sourire aux efforts dans notre Ouest Canadien pour la reconstruction sociale. Loin de là. Il faudrait féliciter et encourager ces bonnes volontés qui ne se contentent pas d'apitoiements ou de sympathies mais se dévouent au problème.

Economique concertée, avons-nous dit, d'après l'organisation privée transformée. Qu'est-ce à dire?

Economique plus ordre.

Economique plus organisation.

Economique plus direction.

Ordre imposé par la charité et la justice.

Organisation créée par des institutions juridiques et sociales.

Direction par l'Etat, maintenant la discipline morale.

Formules incisives et quasi mathématiques qui présentent le problème de haut et l'embrassent d'un bloc. En descendant au terre à terre, c'est-à-dire à l'application de ces principes, l'économique concertée représente le régime actuel avec l'ajustement de la production à la consommation, le contrôle du profit et la chute de la dictature financière.

Il y aura de durs sacrifices à imposer; il faut que les capitalistes comprennent que les sacrifices demandés sont peut-être leur seule chance de salut, s'ils ne veulent pas tout perdre. Il vaudrait la peine de les accepter s'ils déclanchaient une recrudescence dans les affaires.

D'abord, réorganisation de la production

Vous connaissez les faits! D'immenses entrepôts regorgent de produits manufacturés ou agricoles; des milliers de chars moisissent côte à côte dans les cours de chemins de fer; des milliers de vaisseaux inactifs dorment dans les ports; dans le monde civilisé au delà de 30,000,000 de chômeurs vagabondent, se démoralisent et maudissent les institutions humaines. Il n'y a pas de banqueroute plus humiliante pour l'humanité et les gouvernements que cette grève obligatoire de consommateurs. Grève des uns, parce qu'ils sont déjà saturés, des autres parce qu'ils n'ont pas de quoi acheter du pain. Les premiers jouissent de gros salaires, garnissent leur table à profusion, se rassasient à leur goût; les seconds n'ont pas de revenus et se classent dans le camp des chômeurs Pour le leur donner, il leur faut travailler et pour le fermier, vendre ses produits; il faut que l'industrie fonctionne et elle fonctionnera en autant que les produits s'écouleront Or, semble-t-il, une double action s'impose. La première ne va pas à la racine du désordre. Simple emplâtre artificielle en attendant l'effet de la seconde! Les chômeurs ont faim; ils ne peuvent pas attendre.

A la rescousse

Dans un discours encore récent, (Catholic Principles and the Present Crisis, Baltimore, le 24 mai 1932), le Dr. John A. Ryan de l'Université Catholique de Washington, soulignait la timidité du gouvernement américain dans l'allocation des fonds pour les travaux publics. Ce n'est pas $500,000,000 ou $1,000,000,000 qu'il faudrait, mais $500,000,000,000 ou 600,000,000,000 ne seraient pas exagérés. A moins que la dépense de l'Etat n'atteigne cette énormité, le palliatif perd son effet parce que pas assez vaste et compréhensif. Pour relancer les affaires, il faut donner du travail pour un temps assez considérable et à un nombre assez considérable de chômeurs. Autrement on encourt le reproche de John Maynard Keynes: "Par manque de pénétration et de vues constructives, on n'a pas appliqué le remède en doses assez fortes; maintenant le système est tellement ébranlé qu'il a perdu toute sa force et toute son élasticité pour une reprise".

Le devoir le plus sacré des Etats! Sans budget équilibré, pas de crédit. Donc, pas trop de dépenses, et poussons les économies jusqu'à congédier des employés de service civil.

Dans une crise comme celle-ci, est-ce nécessaire et même justifiable d'équilibrer le budget? Durant la Grande Guerre, les Etats n'y ont même pas songé et les déficits annuels accusaient des montants énormes. Si l'on tient tant à équilibrer le budget, dit-on, c'est à cause du crédit. Mais le crédit, comme vous le savez, dépend de la solvabilité de l'individu ou de la nation. Or, il n'est pas évident, ni même prouvé qu'un Etat sans dettes mais brisé à l'intérieur par le choc des chômeurs qui tramment des changements est plus solvable ou mérite plus de confiance qu'un Etat qui, pour sauvegarder l'ordre, assume pour le moment de gros déficits que le développement de demain lui permettra de solver. La prospérité et la richesse d'un peuple ne dépend pas du surplus ou de l'équilibre d'un budget ou de l'or des banques, mais de forces humaines et spirituelles ayant assez de biens pour vivre dans le travail, l'ordre et la paix.

Voici une autre objection!

Ceux qui ont de gros revenus devront payer la taxe pour solder les intérêts des obligations du gouvernement; de plus, les créanciers de l'Etat verraient leurs bonds tomber en valeur devant ces colossales émissions d'obligations nouvelles? Il vaudrait la peine de consentir au sacrifice d'une taxe plus élevée sur les revenus énormes sans que les consommateurs pauvres ou de moyens humbles en portent le fardeau, il vaudrait la peine de consentir à une baisse dans la valeur des obligations, si on ne veut pas payer une taxe qui enraye les capitaux et les titres.

Mais à quoi servirait cette solution. les obligations ne se vendront pas? L'objection est possible, forte et même sans réponse. Si l'Etat ne pouvait obtenir les fonds par emprunts libres ou même obligatoires, il ne lui resterait qu'un moyen: sortir ses étampes. Solution dangereuse parce que la rotation du cylindre est difficile à arrêter. Entre deux feux, il faudrait choisir le moindre: un emprunt obligatoire ou une inflation temporaire et limitée aurait probablement des conséquences moins désastreuses qu'une armée de chômeurs prête à toutes les suggestions de propagande révolutionnaire.

Dans la réorganisation économique de la production, il faudrait insérer trois lois importantes:

La loi du revenu.

La loi de saturation.

La loi des lanceurs d'affaires.

La première maintiendra le pouvoir d'achat de l'industriel et du cultivateur.

La seconde ajustera la production à la consommation.

La troisième défendra les dividendes excessifs au mépris des travailleurs et des consommateurs.

Comment maintenir le pouvoir de l'industrie et du cultivateur? Par le salaire dans le cas du premier et par la vente des produits agricoles dans le second. Voici la clef du problème! Plus la capacité de consommation augmentera, plus les produits s'écouleront et plus les produits s'écouleront, plus les affaires "marcheront", plus il y aura de travail et moins de chômage.

Pour cela, il faudrait hausser les salaires! Mais la hausse des salaires augmentera les prix et on ne sera pas plus avancé. De plus. la hausse des salaires ne profitera qu'aux ouvriers des villes; si la consommation des produits manufacturés ne se limite pas par suite des variétés de la mode, des façons, il y a par contre, pour employer l'expression de Romier, un plafond à la consommation des produits agricoles. Résultat: le cultivateur devra faire face au coup de la vie avec une rémunération médiocre. C'est l'objection des économistes européens contre cette théorie américaine, qui, d'après eux ne rend pas justice aux fermiers. Les faits malheureusement semblent les contredire parce que les pays à petits salaires ont probablement plus souffert du choc de 1929 que l'Amérique. Mais, Pie XI ne condamne-t-il pas les salaires élevés? La théorie américaine. après tout, n'est qu'une autre façon de parler du salaire familial, c'est un synonyme de la formule du Saint-Père: "Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour cela élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture, qui, pourvu qu'on en use sagement ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice". (Quadragesimo anno).

Les salaires élevés obtenus par une réduction des heures de travail ou de toute autre façon ne tendraient-ils pas à se refléter sur les produits manufacturés et hausser le coût de la vie? Fort bien, si la part du capital ne change pas. Mais quelle est la loi morale ou économique qui autorise des dividendes de 10 pour cent, 20 pour cent, 30 pour cent? Voici le point important! Voici le sacrifice à demander qui doit céder ce surplus de capital aux consommateurs sous forme de prix bas et aux ouvriers sous forme de salaires élevés. Si le travail reçoit une compensation plus élevée, les achats de produits agricoles se multiplieront et le pouvoir d'achat du fermier sera accru. Il y a, dites-vous, une limite aux produits agricoles; on ne peut pas les "consommer indéfiniment; les pays du monde sont inondés de blé. Ici, à l'Etat de venir en aide aux coopératives, aux pools, de budgéter la production - d'après la consommation prévue.

(à suivre)

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Les mariages mixtes

M. le rédacteur,

Il y a quelques semaines, j'avais l'heureuse fortune d'entendre un sermon très instructif et très pratique sur le mariage. Comme j'aurais voulu voir dans l'auditoire tous nos jeunes gens et jeunes filles de l'Alberta écoutant ces conseils si sages marqués au coin d'une expérience et d'un sens psychologique des plus avertis.

Aussi, il m'est venu à l'idée, M. le rédacteur, de soumettre dans votre tribune libre, ces conseils aux sérieuses réflexions de notre jeunesse.

Voici ces sages paroles du bon curé que je vous transcris en substance:

"Le mariage, mes frères, est la chose à laquelle les jeunes gens pensent le plus et se préparent le moins. On y va le coeur léger et la tête aussi, espérant toujours s'en tirer. L'avenir prouve ensuite qu'on s'en tire très mal. Le mariage est une simple formalité, dirait-on, sans influence sur le bonheur temporel et éternel des conjoints; ou, s'il faut parler brutalement, c'est le droit officiel pour le cavalier de rester avec sa blonde, sans que personne y trouve à redire, et réciproquement. On a tort de ne pas suivre le conseil renfermé dans ce proverbe russe: "Celui qui part en voyage doit faire une prière, celui qui part à la guerre doit en faire deux, et celui qui se marie doit en faire trois". Le mariage, n'est-ce pas souvent le voyage vers l'inconnu avec un inconnu? Et j'en appelle à tous ceux qui ont étudié l'algèbre, les problèmes à deux inconnus sont parfois difficiles à résoudre. Que les jeunes gens et les jeunes filles soient prudents dans une affaire si délicate."

"Le mariage, quoiqu'on dise, est un état bon, saint et parfait dans son genre. Mais, s'il n'y a pas de sot métier, il y a une foule de sottes gens, c'est-à-dire des personnes malheureuses, qui attribuent faussement à l'état du mariage ce qui n'est que leur propre faute. Pour récolter, il faut semer. Or le bonheur se sème, se cultive et se récolte. Pour être heureux dans le mariage, il faut s'y préparer, en poser de bonne heure les fondements."

"Comme le mariage entre catholiques est indissoluble, les jeunes gens avant de s'y engager doivent y voir à deux fois et s'assurer toutes les meilleures chances de bonheur."

"La Sainte Ecriture dit que la femme doit être un aide à son mari. Or, pour être un aide à son mari, la femme doit avoir certaines qualités: la piété, la bonté et la santé, etc. Mais ce n'est pas tout. Il faut qu'elle s'adapte à son mari et qu'elle soit son semblable."

Tout le monde sait le ravage qu'ont fait et font encore malheureusement parmi les catholiques les mariages mixtes, c'est-à-dire entre personnes de religions différentes."

"Mais, je veux parler d'un autre ravage où l'on ne semble pas voir de danger pour nos jeunes gens et jeunes filles: je veux parler des mariages entre nationalités différentes. Très souvent, ces mariages présentent des obstacles à l'union des coeurs et des âmes. Il en est des nations comme des individus, chacune a son caractère propre; c'est pourquoi il faut conseiller les jeunes de marier ceux de leur nationalité."

"Depuis quelques années, c'est avec un serrement de coeur qu'on a vu de nos jeunes gens sur lesquels on fondait des espérances comme chefs dans nos luttes pour notre survivance, s'allier à de bonnes jeunes filles, (j'en conviens) mais qui n'étant pas de notre nationalité, ne parlant pas notre langue, n'ayant pas notre mentalité, paralysent, quand elles ne l'annihilent pas, l'influence que leurs maris pourraient exercer parmi leurs compatriotes."

"Qu'il est étrange de voir des jeunes gens récemment mariés se séparer le dimanche, pour aller l'un à l'église de langue française et l'autre à l'église de langue anglaise."

"Si j'avais voix au chapitre de nos institutions d'éducation de garçons et de filles, je ferais lire aux finissants et finissantes: "L'appel de la race", par M. l'abbé Lionel Groulx. Notre jeunesse inexpérimentée se mettrait peut-être en garde contre de tels mariages."

"Jeunes gens et jeunes filles, restez toujours ce que vous êtes: purs de tout alliage, c'est-à-dire catholiques et français. Vous assurerez par là votre bonheur en cette vie et dans l'autre."

C'est ainsi que termina le bon curé.

France et Sans Dol.

Coin des Avant-Gardes

DONNELLY

LA CROIX DU CHEMIN

L'origine de la croix du chemin remonte à plusieurs siècles déjà; quand Christophe Colomb aborda à San Salvador en 1492 il y planta une croix en signe de prise de possession, au nom du roi d'Espagne. Plus tard Jacques Cartier renouvela ce beau geste en érigeant, à Gaspé, une croix décorée de la fleur de lys. Ce fut aussi la première oeuvre de Champlain à Québec en 1603; le père de la Nouvelle France voulait par là attirer sur ce lieu la bénédiction de Dieu. En 1642, alors que la petite colonie française de Ville-Marie menacée d'être engloutie par les eaux du fleuve, M. de Maisonneuve fait voeu d'aller porter la croix au sommet du Mont Royal, si la colonie est épargnée. Quelques heures après, la rivière rentre dans son lit, et en homme de foi qu'il est, Sieur de Maisonneuve se hâte d'exécuter sa promesse. Accompagné des pionniers, haches en mains pour frayer un passage à travers l'épaisse forêt et les broussailles, le fondateur de Montréal porte sur ses épaules le précieux fardeau, jusqu'à l'endroit qui lui est réservé.

Ensuite, à mesure que les rives du Saint-Laurent sont ouvertes à la civilisation nous voyons ce gigantesque monument prendre la place d'honneur à chaque petit canton. Ainsi que le crucifix est toujours une protection dans les foyers chrétiens, la croix semble raviver le courage des preux colons, les rendre plus forts dans leur noble tâche de pionniers; parce qu'il ne faut pas oublier que les misères, les difficultés, les peines de nos braves devanciers, furent autres que celles que nous avons à supporter aujourd'hui.

A l'aurore de la colonisation de notre beau pays, l'érection de la croix du chemin procurait un jour de fête. Chaque habitant était heureux d'apporter une couronne de fleurs pour décorer la croix du pionnier. Tous, en ces jours de réjouissance, semblaient oublier ce qu'ils avaient à souffrir pour défricher cette terre recouverte de bois et, s'unissant afin de rehausser la cérémonie de circonstance.

Maintes réflexions se présentent à l'esprit à la vue de la croix du chemin: elle est solitaire et silencieuse, mais combien éloquente! Sa taille majestueuse semble indiquer son domaine sur ce sol et ses habitants; ses bras bénissants et protecteurs invitent tous à venir s'abriter près d'elle et à y chercher paix, force, courage, à la pensée de Celui qu'elle a porté pour le salut du genre humain. Elle semble répéter sans casse ces paroles tombées de la bouche du Sauveur: "Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. La Voie que vous devez suivre pour rester fidèles à la foi de vos ancêtres; la Vérité que vous devez chercher près de moi par la prière et la méditation; la Vie que vous devez puiser dans la grâce qui découle de mon bois sacré et du sol arrosé du Sang d'un Dieu mort pour vous.

Elle rappelle encore le souvenir de ceux qui sont allés recueillir le fruit de leurs labeurs, et dont elle porte les noms comme ayant été les premiers à fouler cette terre riche et hospitalière.

Ayons donc pour la croix du chemin une profonde vénération. Saluons respectueusement cet emblème de notre croyance religieuse, et rappelons-nous toujours des grands enseignements qu'elle nous donne.

Ainsi nous marcherons dans les traces de nos aïeux et nous laisserons à nos descendants une coutume non seulement catholique mais aussi foncièrement canadienne française.

Rose Boulet, Xe année.

DONNELLY

Samedi, le 11 février, S. E. Mgr Guy, accompagné de M. l'abbé Charest, secrétaire de Son Excellence, s'arrête quelques instants à Donnelly. A tous deux nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Les religieuses sont les seules à bénéficier de cette trop courte visite, vu l'absence de notre bon M. le curé. Ce dernier appelé à Calgary par affaires ne reviendra parmi nous que le 14 au matin. Afin de ne pas priver les paroissiens des offices religieux qu'amène le repos dominical, M. l'abbé Charest accepte de passer la journée du 12 février à Donnelly. Son Excellence se rend à Falher dans le cours de l'après-midi.

* * *

Le 14 février. Le train nous ramène notre curé. Nous sommes heureux de le revoir chez nous. Son Excellence, en route pour McLennan, vient au presbytère afin de saluer M. le curé. Cette condescendance de la part de notre premier pasteur nous touche vivement. Aussi, nous en remercions sincèrement Son Excellence.—Corr.

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Lundi, le 20 février 1933

Coeurs			
Patenaude	148	170	175—493
Lavallée	138	109	169—416
Tremblay	118	165	155—438
Morin	200	162	176—538
Gaucher	137	149	155—441
Carreaux			
Manque à l'appel			
Piques			
Belland	128	163	185—476
Côté	151	129	101—381
Villeneuve	122	147	173—442
Picard	149	166	149—464
Trèfles			
Ketchen	99	115	125—339
Riopel	173	183	152—502
Jenvrin	141	128	145—414
LeBlanc	144	119	136—399
Handicap	18	18	18— 54

JUNIORAT SAINT-JEAN

Semaine sensationnelle

L'imprévu et le nouveau n'ont pas manqué cette semaine. Tous les champs d'action ont eu leur part.

Au premier plan entre sans aucun doute la belle fête du 17 de ce mois, fête oblate par excellence. La cérémonie du matin a été magnifique. Professeurs et élèves, Pères et Frères ont senti passer dans leur âme ces étincelles de grâces particulières qui sont toujours inséparables de ces jours où l'esprit religieux et familial déborde. La rénovation des voeux a été précédée d'une vibrante allocution: notre cher Père Supérieur a simplement ouvert son coeur d'apôtre et nous a parlé, à nous. En quelques minutes bien courtes, il a trouvé le moyen d'atteindre chaque âme, pour faire resplendir à la lumière de la foi le sens profond de la fête.

Et la journée s'est continue pleine d'entrain et de sainte gaieté. Le soir, avant la bénédiction du Très Saint Sacrement, quelques junioristes ont reçu la petite croix symbolisant l'idéal missionnaire qu'ils poursuivent.

Au cours de la semaine nous arrivait aussi la réjouissante nouvelle de l'élévation de S. Exc. Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I., à la dignité de Prince de l'Eglise. Les applaudissements prolongés et chaleureux manifestaient bien toute la sympathie et l'admiration de notre petite famille à l'endroit de ce valeureux prélat. Nul doute que les prières ne manqueront pas pour obtenir de la Vierge Immaculée la réalisation des désirs apostoliques du "bon petit Père Villeneuve" d'autrefois.

Jeudi soir un groupe d'élèves, sous la direction du dévoué Père Jacques, O.M.I., sont allés donner un petit concert au profit des pauvres. Leur bonheur de faire "leur petite part" dans cette noble organisation de notre digne archevêque était manifeste. Belle occasion pour nos chers enfants de mieux comprendre le rôle du prêtre à l'égard des âmes nécessiteuses!

L'activité sportive continue. Samedi, le 11, notre équipe "junior" allait se mesurer avec l'équipe correspondante des RR. PP. Jésuites; et, cette fois, les vaillants petits joueurs du Collège nous battirent. La joute a été néanmoins très intéressante; de part et d'autre il y a satisfaction et le plus bel esprit. L'équipe des plus grands est restée victorieuse cette semaine encore contre l'équipe du Collège séraphique.

Sur le terrain intellectuel, rien à ajouter. L'ardeur semble ne pas se lasser. Le second terme promet d'être fructueux. Daigne la très sainte Vierge continuer de façonner ces petites âmes selon les vues et les desseins de miséricorde et de bonté de son divin Fils! Nous espérons en toute confiance que sa sollicitude de Reine et de Mère sera toujours la seule et incomparable garantie du succès de notre institution.—(de Maria).

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardi à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A. Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Le premier morceau à inscrire au programme du Cercle Jeanne d'Arc est "L'Epluchette" de Larrieu qui a été chantée par le Juniorat St-Jean, le 24 janvier. La demande vient de Mme Léo Béland de St-Albert. Si nous avons plus de demandes qu'il n'est nécessaire pour un programme, nous en donnerons deux si possible.

La comédie donnée par les étudiants de l'Université a suscité des commentaires favorables et les félicitations que nous avons reçues ont été transmises aux acteurs. M. Sonet nous informe qu'il a reçu également plusieurs lettres élogieuses pour le Cercle Français.

Lundi nous avons entendu avec plaisir Mlle B. Mercier au poste de l'Université ainsi que M. Louis Bricker, de Lavoie, avec d'autres artistes, pendant le programme de français.

Ce soir nous aurons le Comité France-Canada avec le programme annoncé la semaine dernière. M. le doyen Kerr présidera et annoncera les morceaux. Mmes Kerr et J.-L. Côté se sont beaucoup dévouées pour organiser ce concert intéressant.

Mardi, le 28 février, les élèves du Collège des RR. PP. Franciscains nous donneront les morceaux suivants que tout le monde aimera entendre.

1. Sur la mer du monde, choeur à trois voix du Père Lambilotte, S.J., soliste, le R. P. Paradis.
2. Tes Bruns habits, solo par Richard Gaumont.
3. Angelus Breton, choeur à quatre voix.
4. Le Vieux Huron, récitation par Adrien Pitre.
5. L'Alverne, solo par le R. P. Paradis.
6. Pot-pourri de chants canadiens et de refrains d'enfance, choeur varié avec accompagnement d'orchestre.

Nos amis ne voudront pas manquer cette audition qui remportera un succès certain. Nous recommandons le dernier numéro.

Voici la liste des paroisses d'où nous sont parvenues jusqu'à présent des lettres au sujet des concerts français. Les paroisses qui n'ont pas écrit jusqu'ici nous feraient plaisir en nous faisant parvenir une carte afin que nous puissions nous faire une opinion de l'étendue du territoire couvert par les émissions.

Alberta: Edmonton, Falher, Lamoureux, Beaumont, St-Paul, St-Vincent, Plamondon, Morinville, St-Albert, Grosmont, Tawatinaw, Clyde, Bonnyville, Lafond, Athabasca, Tangent, Girouxville, Halkirk, Legal, Ste-Lina.

Colombie britannique: Vancouver.

Saskatchewan: Outlook, Duck Lake, Ile à la Crosse.

Nous prions aussi nos lecteurs de noter les concerts suivants et les changements qui ont été faits.

7 mars: Les Bonnes Amies.
14 mars: Le Cercle Bellarmin.
21 mars. La Société des Artisans.
28 mars. L'Association des Anciens du Collège des Jésuites.
4 avril. La famille Pepin.
11 avril. Le Cercle Jeanne d'Arc. (Cette date sera probablement changée).
18 avril. Les artistes de Legal.
25 avril. La famille Martin.
2 mai. Les artistes de Morinville.

Nous avons reçu aussi cette semaine pour lire à la radio une ravissante poésie de M. Georges Bugnet du Lac Majeau.

Paul JENVRIN.

TORONTO.—A l'ouverture de la session de l'Assemblée législative, il y a une semaine, le gouvernement d'Ontario a annoncé qu'il remaniera la carte électorale provinciale, qu'il assistera les débiteurs hypothécaires et qu'il diminuera le fardeau qui pèse sur les contribuables. Le reste du discours contenait surtout des éloges pour les mines d'or ontariennes.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

M'sieu l'Président!!

—Oui! il y en aura un. Ni trop long, ni trop court.
—Gai? oui! Sérieux? certes. Pathétique? comico-tragique.
—Quand? le 17 mars.
—Où? à la salle St-Joachim.

* * *

Avec la gracieuse permission du R. P. Boucher, O.M.I., le Cercle Bellarmin donnera un débat ayant tous les qualificatifs mentionnés, à l'endroit mentionné et à la date mentionnée.

Y serez-vous?

LES DAMES DE ST-JOACHIM

La partie de cartes du 12 février dernier rassemblait dans la salle paroissiale une centaine d'enthousiastes partisans du bridge et du whist, sous la direction de M. Julien tout marcha avec entrain.

A la suite du goûter eut lieu la distribution des prix aux gagnants et les heureux furent: au bridge: Mme P.-E. Poirier, M. J.-A. McNeil, Mlle M. Jenvrin, M. J. Julien. Au whist, Mlle Plante et Mme Normandeau coupèrent les cartes, le sort favorisa Mlle Plante, M. Lionel Martin, Mlle Chatain, M. C. Turgeon.

Le prix d'entrée, joli chapelet donné par le R. P. Boucher, alla à Mlle Larocque.

Nous remercions sincèrement, pour leur générosité et leur bon goût, les donateurs de prix: Le R. P. Boucher, curé, Mme L. E. Beauchamp. Mme (Dr) J. Boulanger, Mme L. Dubuc, Mme L. Corriveau, Mme P. E. Poirier. Mme J. L. Côté, Mme J. E. Lambert.

Nous sommes aussi très reconnaissants envers tous ceux qui sont venus nous encourager et nous aider.

La secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Soirée de l'A.C.F.A.

Dimanche dernier, plus de cent personnes assistèrent au débat donné à la salle Saint-Joachim, sous les auspices du cercle local de l'A.C.F.A. Le sujet du débat était le suivant: **Résolu qu'il n'y a pas de coopération économique et sociale parmi les Canadiens français.** Les orateurs du débat étaient: pour l'affirmative, MM. Julien et Martin; pour la négative, MM. Pigeon et Tremblay. Il va sans dire que tous les orateurs s'efforcèrent par tous les arguments imaginables de convaincre et les juges et l'auditoire. Mais l'heure allouée du débat passa trop vite. Le verdict qu'attendait une foule anxieuse de connaître l'issue d'un débat aussi intéressant décerna la palme de la victoire aux tenants de l'affirmative: MM. Julien et Martin, qui conservèrent 48 points sur 50. Leurs courageux adversaires obtinrent 45 points sur 50. D'où l'on peut conclure que la victoire fut chèrement disputée.

Les juges de ce débat furent: le R. P. Béliveau, S.J., le R. P. Boucher, O.M.I., S. H. le juge Dubuc, M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, et M. Omer St-Germain, député fermier-uni de St-Albert.

Au cours de la soirée un magnifique programme musical fut donné par l'orchestre Pepin, composé de M. Gédéon Pepin, directeur, R. P. Boucher, O.M.I., Mme Georges Lambert, Mlle Alice Pepin, M. Napoléon Pepin, M. A. Pepin, M. Gérard Baril et M. Chatain.

M. A. Mireault, président du cercle local de l'A.C.F.A., de la paroisse St-François, égaya beaucoup l'auditoire par ses chansons et ses déclamations comiques.

Bref! ce fut une soirée très intéressante. Et l'on se promet bien d'assister à celle que le cercle de St-Joachim donnera dans un avenir rapproché, espérons-le.

SAINT-EDMOND

CALDER

Partie de cartes

Vendredi, le 17 février, une partie de cartes fut donnée à la résidence de M et Mme Bonin, 11824 129e ave, au profit de l'église Saint-Edmond, Calder.

Etaient présents: R. P. Tessier, M. et Mme Gadoury, M. et Mme Barbeau, M. et Mme Bonin, M. et Mme Hunt, M. et Mme Linderberg, Mme Henderson, Mme Belhumeur, Mme Perras, Mme Rhéaume, Mme Crutchfield, Mme St-Jean, Mme Beaudry, Mme E. Leguerrier, Mme LeClerc, Mme Brière, Mme Dostaler, Mme Lamoureux, Mme Lortie, Mme Cyr, Mme Vandette. Mme Trépanier, Mlle Dostaler, Mlle Fox, Mlle Messieux, M. Garon, M. Girard.

Le premier prix des dames a été décerné à Mme Lortie; le prix de consolation à Mme Brière; le premier prix des hommes échut à M. Barbeau, et le prix de consolation à M. Bonin.

Parmi ceux qui ont contribué au succès de la soirée, mentionnons Mme Julien, Mme McCorkell, Mme Pilon, Mme Constantin, et M. Beaudry.

Un copieux goûter fut servi par Mme Bonin.—Comm.

De passage

M. D. Malo, de Taber, père de feu le Dr Bernard Malo, était de passage ces jours derniers à Edmonton. Durant son court séjour, il a visité quelques-uns de ses nombreux amis.

M. Milton Martin

Il est élu sur l'exécutif du club de golf et de l'Edmonton Club

A la réunion annuelle de la "Royal Canadian Golf Association", M. Milton Martin a été élu représentant de l'Alberta sur l'exécutif de la dite association.

Ces jours derniers, à sa réunion annuelle, l'"Edmonton Club" a tenu ses élections. M. Martin a eu l'honneur d'être élu sur un des six comités de ce club, (house committee).

En visite d'affaires

M. J.-E. Fontaine, représentant du service des voyageurs du chemin de fer Pacifique Canadien, a passé quelques jours en notre ville dans l'intérêt des affaires de sa compagnie. Comme on le sait, M. Fontaine a succédé à M. Daniaud qui a été promu à un poste important à North Bay. M. Fontaine a ses quartiers généraux à Winnipeg.

Ligue de gouret intercollégiale

	J	G	P	N	Pts
Juniorat Saint-Jean	10	10	0	0	20
Collège Séraphique	10	7	3	0	14
Collège des Jésuites	10	3	7	0	6
Ecole Normale	10	0	10	0	0

La ligue de gouret intercollégiale a pratiquement terminé la série de ses parties. Le Juniorat Saint-Jean et le Collège Séraphique se disputent actuellement le championnat. Mercredi dernier, le 15 février, l'équipe du Collège Séraphique rendait visite à celle du Juniorat Saint-Jean. Jamais lutte ne fut si chaudement disputée, mais aussi si loyale. La victoire resta au Juniorat Saint-Jean qui compta 5 points contre 2. Mercredi, le 22 février, l'équipe du Juniorat fera face à ses redoutables adversaires sur leur patinoire.

Mort de Mme F. LaRue

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Ferdinand LaRue, (née Albina Gobeille), survenue mardi midi à l'âge de 61 ans, à Winterburn.

Elle laisse dans le deuil, son époux, deux fils, Eugène et Henri, une soeur, Mlle Angéline Gobeille, cinq frères, M. Adolphe Gobeille, Winterburn; Henri Gobeille, Edmonton, Jean-Baptiste Gobeille, Lynn, Mass., E.U., Ernest et Arthur Gobeille, Woonsocket, R.I.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu jeudi matin à 10 hrs, Spruce Grove. L'inhumation aura lieu au cimetière catholique du même endroit.

La "Survivance" offre à M. Henri Gobeille et aux parents de la défunte ses sincères sympathies.

TANGENT

Baptême d'adulte. Deluke, Marie-Rose, âgée de 17 ans, baptisée le 15 février, fille de François Deluke de Watino, et Marie Sabetto. Les parrain et marraine furent M. et Mme Albert Purka.

Mariage. Hallman-Deluke. Le 15 février John Hallman épousait Olunda Deluke. Les témoins furent François Deluke, et Carmen Deluke, frère et soeur de la mariée.

Sortie de sa coquille. La paisible paroisse de Tangent a été un peu surprise de se voir mise tout à coup en évidence par les journaux de la province, tant français qu'anglais. Pourtant, si paisible et si cachée entre ses murs épais de forêt vierge, elle ne s'attendait vraiment pas d'être découverte de la pareille sorte.

Ce que l'on a dit de Tangent s'applique aussi véritablement à Rahab et Eaglesham où nos compatriotes revivent les coutumes d'autrefois. On se demandait dans certains milieux ce que devenaient ces paroisses colonisées en périodes si critiques; si vraiment la plupart des colons, pris de découragement n'étaient pas retournés dans le Vieux Québec. La voix des journaux a bel et bien dit qu'ils sont encore plantés là où on les a débarqués il y a trois ans et qu'ils ont tous envie de vivre. Une race forte ne s'éteint pas si facilement. et le vieux sang français prouve qu'il a des réserves d'énergies cachées qui étonnent.

Ce qui nous manque. Les instruments aratoires font défaut dans la région. Il y a pourtant nombre de fermiers qui ont des machines dont ils ne se servent plus: herses, charrues, etc., qui sont dans les hangars ou dans les champs, destinées à la destruction. Ces machines transportées ici feraient des merveilles parmi nos colons. Tout don de ce genre nous aiderait à marcher encore plus de l'avant. Le R. P. Boyer, O.M.I., de la Survivance se ferait un plaisir de recueillir les noms de ceux qui auraient ainsi de ces machines à disposer en faveur de leurs compatriotes du nord de la province.

Le discours du trône. En parcourant le discours du trône on s'aperçevra que l'on a oublié de faire mention du chemin carossable entre Girouxville et Tangent. Enfin, ça se comprend, on ne peut tout mettre dans un discours de ce genre!

Cependant des gens sérieux prétendent que la route entre Spirit River et Tangent s'ouvrira cet été. Ne perdons pas espoir cependant de traverser la Boucane à l'automne.

Le tannage des peaux. Ceux qui désirent avoir des renseignements à ce sujet pourront s'adresser à M. Damase Belzile, Ferme expérimentale, Ottawa, Ont.—Corr.

CLUNY

Le 10 février a eu lieu à la salle une soirée récréative au profit de l'A.C.F.A. afin de venir en aide à notre cercle. Plusieurs prix furent décernés. Le 1er prix, un porcelet, don de M. Emile Dupont, fut gagné par M. Smith, Cluny; le 2ème prix, un dindon, don de M. Julien Nobert, fut gagné par M. Werst de Cluny; le 3ème prix, une dinde, don de M. Arthur Gourdine, fut gagné par M. Prouse, de Gleichen; le 4ème prix, un coq, donné par M. Gibeau, fut gagné par M. Art. Gourdine, de Cluny; le 5ème prix, un coq, donné par M. O. Nobert, fut gagné par M. W. R. McLean, inst. de Cluny. Malgré la température un peu froide, le succès a été des plus satisfaisants. La salle était comble. Tous les canadiens étaient présents. Maintenant, j'ajouterai que tous ceux qui seront désireux de voir grandir leur cercle dans la paix et l'harmonie s'uniront à leurs compatriotes. Ce serait un puissant moyen de marcher à pas rapides vers la concorde et d'entretenir la fierté canadienne qui fait la prospérité et le bonheur de la société. Avant de terminer nous ne voulons pas oublier de féliciter et d'apprécier à son mérite les efforts du comité d'organisation.

Samedi, le 18, a eu lieu la nomination des conseillers à Gleichen. M. Ernest Gourdine a été nommé en opposition à M. Nelson, ancien conseiller.

Mgr Monahan, évêque de Calgary, son secrétaire, M. l'abbé Anderson, M. l'abbé Smith, et M. l'abbé McAdam, de Strathmore, étaient de passage à Gleichen et à l'école St-Joseph de Cluny. Ils se rendirent jusqu'à Medicine Hat. Son Excellence reviendra pour la confirmation dans le courant de l'été.

Il nous est pénible d'annoncer la mort de Mme Arsenault, de l'Ile du Prince-Edouard. Elle était la mère du R. P. Arsenault de Gleichen. Nos plus sincères condoléances.

Jeudi dernier, à la demeure de Mme Nobert, eut lieu une assemblée de la ligue des Dames d'Autel. Après avoir lu les rapports de l'année, nous sommes heureux de dire que malgré notre petit nombre nos efforts n'ont pas été vains. Nous avons versé au délà de $50.00 pour le soutien de l'église. Il fut proposé par le R. P. Rioux, O.M.I., qu'à l'avenir chaque famille devra souscrire $1.00 par année pour l'entretien de l'autel. Pour les membres qui voudront contribuer 25c par année, la ligue continuera à payer l'offrande d'une messe tous les premiers vendredis de chaque mois.

Dimanche dernier, un excellent dîner fut servi à la demeure des MM. Giguère. Les invités étaient: M. Papineau, M. et Mme Tremblay, leur fils Ovide, M. et Mme O. Nobert, M. et Mme Villemure, leurs fils et fille Théobald et Diana, M. et Mme J. B. Hurtubise, leurs fillettes, Anne-Marguerite et Madone, M. A. Gibeau, son petit garçon Albert, M. Elie Chartrand. Tous ont fait honneur à la dinde et aux autres mets succulents.

Curling. La semaine dernière eut lieu un concours entre les sept équipes de Cluny pour la coupe locale. Les parties furent chaudement disputées. La partie finale fut jouée entre les équipes ci-dessous mentionnées:

Skip	Skip
Alfred Boisvert	Julien Nobert
3 H. Kear	3 H Bucken
2 M. Edward	2 L. Smith
1 A. Yaggi	1 J. Clark

Les heureux gagnants furent ceux de l'équipe de M. Julien Nobert. Nous réitérons nos félicitations. Une coupe d'argent était détenue par l'équipe Weir depuis l'an dernier.

Jeanne de Chantal.

VILLENEUVE

Jeudi dernier eurent lieu les funérailles de M. Ludger Comeau, décédé mardi, 14 février, à l'âge de 82 ans moins 13 jours. Il a succombé après une maladie qui le minait depuis trois mois. Toujours très dévoué à toutes les bonnes oeuvres et grand bienfaiteur de notre paroisse, il s'était fait une foule d'amis. Né à Ste-Gertrude, province de Québec, il alla aux Etats-Unis à l'âge de 23 ans, où il demeura pendant 20 ans à St-Joseph, Kansas. De là, il est venu dans l'Ouest du Canada et demeurait ici à Villeneuve depuis 39 ans. C'était donc un de nos plus anciens et vieux pionniers de la place.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Melvina Bachant, aussi de la province de Québec, deux fils et trois filles, Mme Omer Meunier de Morinville, Mme Emile Dupuis de Morinville, et Mme Domina Valcourt d'Athabasca. M. Félix Comeau de Villeneuve et M. Evador Comeau de Heisler, Alta. Les offices furent chantés par le R. P. O'Neil de cette paroisse. Porteurs: F. Comeau, E. Comeau, D. Valcourt, E. Dupuis, W. Nobert et F. Comeau. A son épouse et à sa famille nos plus sincères sympathies.

N'oubliez pas notre assemblée du cercle de l'A.C.F.A. dimanche prochain, 26 février, après la messe. Une pétition circule maintenant dans la paroisse, pour demander au gouvernement d'avoir de l'argent bilingue au Canada. N'hésitez pas à la signer. Ce n'est que demander ce qu'on a droit d'obtenir.

La partie de cartes de dimanche dernier a eu un bon succès. Les participants jouèrent avec grand intérêt car il y avait de beaux prix, tous donnés par Mme A. Bootsman. Les honneurs pour les dames allèrent à Mme Théobald Majeau et Mlle Dellima Hébert; pour les messieurs ce fut M. Euclide Hébert et M. Augustin Comeau. Un bon goûter fut servi par les dames.

Jusqu'à présent le grand chemin d'ici vers Edmonton est toujours bien ouvert. Malgré les tempêtes de neige nous avons eu tout temps pu nous rendre à la capitale en automobile.

SAINT-VINCENT

Notre soirée familiale annoncée depuis quelques semaines aura lieu dimanche prochain, le 26 février.

Comme nous le disait M. le curé, étant donné les temps durs que nous traversons, il veut se borner cet hiver à une ou deux soirées.

Nous espérons donc que dimanche prochain tout nous favorisera pour en faire un succès: Température idéale, nombreuse assistance et beaucoup d'entrain. Du reste, les Dames de Ste-Anne qui ont la réputation de bien faire les choses et qui organisent cette réunion n'épargneront rien pour satisfaire même les plus difficiles. Une pièce anglaise par Mlles Champagne est au programme. Il y aura aussi partie de cartes ainsi que partie de paniers.

Le cercle de l'A.C.F.A. de la paroisse profitera de l'occasion pour choisir le nouvel Exécutif.

Que le mot d'ordre soit: On se rencontrera dimanche prochain à la salle paroissiale de St-Vincent.

VENTE JUDICIAIRE DE FERME

Sera offerte en vente par encan public par H. Turcotte, au bureau de poste à Bonnyville dans la province de l'Alberta, le samedi, 25e jour de février 1933, à deux heures de l'après-midi, la propriété suivante:

Le ¼ N.E. 28-61-5-O5e; 160 acres plus ou moins, avec réserve de toutes mines et minéraux.

La terre est à 4½ milles de Bonnyville, où se trouve le bureau de poste et l'élévateur le plus rapproché, à 2½ milles d'une école. Les bâtiments consistent en une maison à deux étages sur pièces et charpente reposant sur fondation en ciment; une grange sur pièces 30x50; un poulailler 16x20; une grainerie et une pompe à l'abri. L'eau est fournie par un puits. La propriété est clôturée et séparée en différentes pièces. 65 acres en culture, 80 acres en buissons, 10 acres en foin de prairie. Le sol est noir mêlé de glaise.

La propriété est offerte en vente au prix minimum de $1,850.00 et sujette aux taxes pour l'année courante.

Conditions de vente: L'acheteur, au moment de la vente, doit faire un dépôt de 10% du prix d'achat au soliciteur du vendeur, et la balance du prix d'achat doit être payée à la Cour dans les 60 jours qui suivront sans intérêt, ou, dans l'alternative, 10% tel que mentionné ci-haut, l'exécution d'une hypothèque de $800.00 qui sera la première charge sur la terre, et le reste du prix d'achat à être payé à la Cour dans les 60 jours qui suivront la date de la vente, sans intérêt. L'hypothèque sera pour un terme de 4 années, payable $200.00 par année et portera intérêt au taux de 8% payable annuellement.

Les autres conditions de vente seront les conditions de la Cour Suprême telles qu'approuvées par le Juge des Plaidoyers.

Pour de plus amples détails sur les conditions de vente, adressez-vous à MM. Short & Cross. Edifice Bank of Nova Scotia, Edmonton, Alberta, soliciteurs du vendeur.

Daté dans la Cité d'Edmonton, province de l'Alberta, ce 16e jour de janvier 1933.

"R. P. Wallace"
C. S. C. A.

Approuvé: "A. Y. Blain"
M. C.